

Dax 2035



AVENANT DE PROJET

A LA CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE ACTION CŒUR DE VILLE – OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE

DE DAX

ENTRE

- La Commune de Dax représentée par son maire, Julien DUBOIS;
- La Communauté d'agglomération du Grand Dax représentée par son Vice-Président, Grégory RENDÉ.

ci-après, les « **Collectivités** bénéficiaires » ;

d'une part,

ET

- L'Etat représenté par la Préfète du département des Landes, Françoise TAHÉRI ;
- La Banque des Territoires représentée par Rémi HEURLIN ;
- Le groupe Action Logement représenté par Dominique MUCCI ;
- L'Agence Nationale de l'Habitat représentée par Françoise TAHÉRI.

ci-après, les « **Partenaires** financeurs »

d'autre part,

AINSI QUE

- La Chambre de commerce et de l'industrie des Landes ;
- La Chambre des métiers et de l'artisanat des Landes ;
- L'association des commerçants de Dax, DAXATOU ;
- L'office départemental de l'habitat.

Préambule

Le présent document fixe le cadre pour le déploiement du programme Action cœur de ville pour la ville de Dax, pour la période 2023-2026. Il se substitue à l'avenant de projet établi pour la période 2018-2022, dont il établit le bilan.

Depuis son lancement en 2018, le programme Action cœur de ville porte l'objectif de (re)mettre habitants, commerces, services et activités dans les centres-villes, à lutter contre l'étalement urbain, à mieux réguler l'urbanisme commercial périphérique et à « rebâtir » une ville plus naturelle et résiliente. La prolongation du programme pour la période 2023-2026 souhaite renforcer l'action menée par les villes en réponse aux défis majeurs des transitions écologique, démographique et économique.

Sur chacun des territoires du programme, le plan d'action Action Cœur de ville, au-delà de sa dimension intégratrice de différentes démarches et dispositifs à l'échelle locale, est l'occasion, en cohérence avec les objectifs du programme, d'œuvrer à un aménagement exemplaire du territoire, fondé sur le renforcement de l'attractivité de la ville-centre et son impact territorial. L'ambition est de faire des villes Action cœur de ville des territoires exemplaires en matière de sobriété foncière.

Les acteurs locaux, engagés dans le programme ACV, s'attacheront, dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets, à conduire une politique vertueuse du point de vue de

l'environnement, et qui participe au rééquilibrage des dynamiques d'urbanisation entre le centre-ville et sa périphérie. Les efforts conduits par la ville et l'EPCI, à travers notamment des actions de renouvellement et de recyclage urbains, participeront à la maîtrise de la consommation foncière. Le territoire s'engage à limiter l'effet de concurrence produit par le développement de lotissements pavillonnaires et l'implantation de surfaces commerciales en périphérie.

Cette démarche devra encourager la reconquête des friches, l'occupation des locaux vacants, et analysera le risque concurrentiel que la création de toute nouvelle zone commerciale pourrait porter au commerce de centre-ville dans une approche cohérente avec les dispositions stipulées par la loi Climat et Résilience.

Article 1. Engagement général des parties

La signature du présent document confirme l'engagement de la ville de Dax et la communauté d'agglomération du Grand Dax à poursuivre le déploiement du programme Action Cœur de Ville (ACV) engagé depuis 2018 et à répondre, dans son plan d'action, aux grandes orientations prioritaires définies au niveau national.

La signature du présent avenant confirme également l'engagement des partenaires financiers du programme – Etat, Action Logement, ANAH, Banque des Territoires – à accompagner et soutenir financièrement les collectivités signataires dans la mise en œuvre du projet de redynamisation territoriale décrit par la suite.

L'Etat mobilisera particulièrement le Fonds Vert et les dotations de soutien à l'investissement local. L'ANAH mobilisera ses financements dédiés aux travaux et à l'ingénierie dans le cadre des interventions sur l'habitat en centres anciens, Action Logement et la Banque des Territoires mobiliseront leurs dispositifs respectifs, spécifiquement dédiés au programme ACV.

Action Logement s'engage en faveur du logement et de la mobilité des salariés, pour soutenir l'emploi et la performance des entreprises et contribuer au développement de l'attractivité économique et à l'équilibre social des territoires. Action Logement souhaite s'inscrire dans l'Acte II du dispositif Action Cœur de Ville et poursuivre son action sur le volet habitat à l'appui d'un financement dédié à la mise en œuvre des projets de revitalisation, qui a eu un effet levier et qui a démontré son adéquation avec les spécificités des territoires sur l'acte I.

La dynamique étant désormais lancée pour la revitalisation du centre des villes moyennes, l'intervention d'Action Logement évoluera vers une approche en lien avec les enjeux de transition écologique et de sobriété foncière, en accord avec la stratégie RSE et la politique de décarbonation du Groupe Action Logement, et par un resserrement sur le bâti en centre ancien, cœur de cible du programme. Dans le cadre défini par la nouvelle directive relative aux financements dédiés au programme Action Cœur de Ville 2023-2026, Action Logement financera les opérateurs de logements sociaux et privés pour les accompagner dans leur projet d'investissement sur des immeubles entiers, considérés comme stratégiques par la collectivité.

Action Logement dédiée à Action Cœur de Ville 1Md € de la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) au niveau national dans le cadre de la nouvelle convention quinquennale 2023-2027. Cet emploi s'inscrit dans le cadre de la mobilisation des enveloppes régionales et les éventuelles priorisations relèveront, le cas échéant, de la stratégie définie par les délégations régionales d'Action Logement.

L'avenant couvre la période de 2023 à 2026.

Partenaire du programme Action Cœur de Ville depuis son origine, la Banque des Territoires poursuit son engagement en faveur des projets dans les villes bénéficiaires par la mobilisation de moyens en ingénierie et par l'apport de financements (prêts et investissements) et leur sécurisation (consignations).

La Banque des Territoires a souhaité que la prolongation du programme sur la période 2023-2026 soit priorisée vers la concrétisation des projets et la prise en compte des nouveaux enjeux auxquels sont confrontées les villes moyennes : la transformation écologique, le développement économique et commercial, les mutations démographiques.

Elle élargit son intervention à celles des centralités complémentaires au centre-ville : quartiers de gare et entrées de ville.

Elle veille également à accompagner le renforcement du potentiel d'innovation des villes moyennes, pour faire face à de nouveaux défis et être aux rendez-vous de la transition numérique et de la participation citoyenne.

La Banque des Territoires mobilise ses moyens dans des conditions inchangées pour éviter toute rupture dans le déploiement des projets locaux. Elle les complète par un accompagnement renforcé des projets portant sur les thématiques de la sobriété foncière, la nature en ville, les entrées de ville et les quartiers de gare pouvant conduire à un accompagnement pluriannuel dans une démarche de sites pilotes.

Article 2. : Mise en place d'une gouvernance locale du programme Action cœur de ville

La ville de Dax s'engage à mettre en place la gouvernance locale adéquate pour conduire le projet Action cœur de ville en cohérence avec les priorités fixées au niveau national pour la période 2023-2026.

Les partenaires du programme s'engagent à participer activement à la gouvernance locale pilotée par la ville.

Dans ce but, une direction de projet ACV est identifiée au sein de la collectivité, dont la mission principale est le suivi du déploiement du programme. Un modèle de fiche de poste figure en annexe du guide pratique du programme. La direction de projet a une capacité d'animation des différents services impliqués dans le projet ACV.

Elle organise le comité de projet local, au minimum deux fois par an, qui réunit, sous la présidence du maire et en lien avec le président de l'intercommunalité, les élus de la commune-centre et de l'intercommunalité et les services de la collectivité impliqués dans le dispositif opérationnel, le préfet de département ou son représentant, qui représente l'Anah, ainsi que les représentants désignés par les financeurs (Banque des Territoires, Action Logement). Y sont également invités les services déconcentrés de l'Etat (DRAC etc.) et les partenaires locaux associés à la réalisation du projet ACV (Daxatou, etc.).

Les réunions du comité de projet local sont préparées en comité technique local qui réunit les membres du comité de projet local à un niveau technique.

Contact du directeur de projet : Frédéric COUDRON

(fcoudron@dax.fr / 06 50 37 75 67)

Article 3. Suivi du déploiement du programme Action cœur de ville

La ville de Dax s'engage à participer aux démarches mises en place par la direction du programme Action cœur de ville (ANCT) pour suivre et valoriser le déploiement du programme (synthèses trimestrielles réalisées aux niveaux national et régional ; newsletter ; publications ; interventions lors de colloques et événements nationaux...).

Dans ce but, la ville de Dax réalise un suivi régulier et précis du déploiement du programme à son échelle.

Une fois le plan d'action validé en comité de projet local et approuvé en comité régional des financeurs, la ville complète par ailleurs le tableau collaboratif mis en place par la direction du programme Action cœur de ville (ANCT) sur la plateforme de recensement des plans d'action ACV, qui couvre à la fois la période 2018-2022 et la période 2023-2026. Ce tableau est mis à jour minima une fois par semestre, dès lors qu'une fiche action a été validée par les partenaires qui la pilotent, la financent ou la cofinancent et intégrée à l'avenant ACV.

Ce tableau collaboratif permet d'agréger au niveau national des informations sur les actions programmées localement ; il n'a pas de valeur contractuelle pour l'engagement financier de l'Etat et des partenaires. Il permet d'avoir une vision nationale sur les types d'actions prévues par axe du programme.

Article 4. Définition des secteurs d'intervention pour la période 2023-2026

Les périmètres d'action du programme Action cœur de ville pour la période 2023-2026 définis dans cet article se substituent aux périmètres d'action définis dans l'avenant de projet 2018-2022.

2.1. Liste des secteurs d'intervention :

Le secteur d'intervention correspond au périmètre de l'ORT repris en annexe du présent avenant.

2.2. Identification de chacun des secteurs d'intervention :

Le périmètre du/des secteurs d'intervention est précisé en annexe du présent document.

Article 5. Modification de la convention d'Opération de revitalisation du territoire

Le présent avenant vaut avenant modificatif de la convention d'Opération de revitalisation du territoire signée par la ville de Dax et la communauté d'agglomération du Grand Dax.

A ce titre, les périmètres ACV 2023-2026 constituent des secteurs d'intervention de l'ORT.

Le cas échéant, le présent avenant, au-delà de la commune signataire et de l'EPCI, doit faire l'objet d'une délibération des communes supplémentaires déjà individuellement signataires de l'ORT en cours de validité. Il est approuvé en comité de pilotage local puis en comité régional des financeurs ACV.

Une instruction du Gouvernement aux préfets confirme les modalités de cette modification.

En tout état de cause, l'extension du périmètre ORT aux entrées de ville doit veiller à préserver la politique de soutien au commerce dans les centres-villes.

A ce titre, les secteurs d'intervention comprenant des entrées de ville :

- Doivent être distincts des secteurs d'intervention comprenant des centres-villes où des mesures dérogatoires en matière d'autorisation d'exploitation commerciales s'appliquent ;
- Les entrées de villes ne peuvent pas être qualifiées de « centre-ville ». Ainsi, sauf exception, les secteurs d'intervention définis en entrée de ville et distincts du centre-ville ne peuvent pas être qualifiés de « secteurs d'intervention comprenant un centre-ville ».

Les financements et interventions mise en œuvre dans le cadre volet habitat de la convention d'ORT sont poursuivis selon les modalités de contractualisation définies entre la collectivité et l'Anah dans le cadre de la convention d'OPAH-RU.

Précisions sur l'articulation convention OPAH ou OPAH RU et convention d'ORT

- Dans le cas où une convention d'OPAH ou d'OPAH-RU est en cours :
Le contenu de la convention précise le volet habitat de l'ORT.
- Dans le cas où la convention d'OPAH ou d'OPAH-RU vient d'être signée :

Après avoir analysé et revu le cas échéant la stratégie, les objectifs et le périmètre de l'action, l'OPAH est annexée à la convention ORT. L'OPAH ne pourra cependant pas être prolongée sur la même durée que la convention ORT et se poursuit jusqu'à sa date d'échéance, date à laquelle une nouvelle OPAH pourra éventuellement être engagée après réalisation d'une évaluation.

- Dans le cas où le périmètre de la convention d'OPAH ou d'OPAH-RU est situé en dehors du secteur d'intervention de l'ORT en préparation :

L'OPAH constitue un objet autonome et se poursuit jusqu'à sa date d'échéance.

- Dans le cas où la convention d'OPAH ou d'OPAH-RU se termine prochainement et que la collectivité souhaite poursuivre les actions d'amélioration de l'habitat privé :

Après un dialogue entre les collectivités et l'Anah et par la réalisation d'une étude pré-opérationnelle/évaluation pour déterminer le contenu, calibrer les objectifs et le périmètre, une nouvelle OPAH est annexée à la convention d'ORT.

- Dans le cas où il n'existe pas de cadre contractuel avec l'Anah :

Une étude pré-opérationnelle doit être engagée pour déterminer les objectifs et les échéances ; la collectivité pourra ensuite ajouter une fiche-action qui reprendra le contenu « habituel » d'une OPAH ou OPAH-RU.

Article 6. Plan d'action prévisionnel global et détaillé pour la période 2023-2026

6.1 Un plan d'action inscrit dans la cohérence de l'étude urbaine Dax 2035

Etude menée par une équipe pluridisciplinaire constituée de : d'une ville à l'autre..., urbanisme, architecture et paysage; ACADIE, géographe AID, expertise économique et commerciale; Architecture in vivo, médiation et concertation; Citec, expertise en mobilités

La concertation comme méthode

Un processus de projet participatif

Tout au long de la démarche Dax 2035, les temps d'échanges avec les techniciens de la ville et de l'agglomération, les acteurs socio-économiques et les habitants ont permis de faire émerger le projet et de l'enrichir. Au total, 1400 participations ont été comptabilisées dans le cadre de différents formats et outils participatifs qui ont été menés de décembre 2020 à septembre 2021 :

- 30 entretiens individuels d'acteurs socio-économiques
- 1400 contributions
- 3 journées « Ateliers du centre-ville » réunissant techniciens et acteurs socio-économiques sous la forme d'ateliers participatifs et de balades urbaines
- 1 réunion publique de lancement en « facebook live »
- 1 questionnaire numérique
- 1 atelier participatif habitant
- 3 balades urbaines habitantes
- 1 restitution publique
- 1 boîte à idées en mairie
- 1 concours photo et 1 concours dessin

Lors de la phase diagnostic partagé, l'expertise d'usage a révélé l'attachement des habitants et usagers à l'identité de Dax liée à l'eau (thermalisme, Adour, Fontaine Chaude...), le souhait d'attirer des populations plus jeunes (étudiants, jeunes actifs...), de privilégier les modalités douces (notamment le vélo) et de rendre le centre-ville habité et accueillant au quotidien.

Lors de la phase scénarios, l'analyse des participants a permis de privilégier le scénario «(Re)-sources» comme celui correspondant à l'ADN de Dax.



Lors de la phase de synthèse, les parties prenantes du projet ont alimenté les différentes priorités faisant ressortir le Parc de l'Adour comme une idée fédératrice et articulant de nombreuses autres : renouvellement urbain de quartier Sablar, liaisons piétonnes et cycles...

DAX 2035. UNE IDENTITÉ

Dax 2035, une ville / un territoire qui s'appuie sur ses «re-sources»

Dax doit s'ouvrir, se rajeunir.

Pour aller de l'avant, ses racines constituent des points d'appui.

Médecine douce, ressources écologiques (boues, eau, résine, bois ...), ville du quart d'heure, ce qui était encore il y a peu vu comme dépassé est au contraire aujourd'hui totalement au cœur des préoccupations contemporaines à l'heure du covid et du réchauffement climatique.

Dax 2035, demain c'est plus qu'une ville : un territoire !

Il ne s'agit pas d'être juste le réceptacle d'un dynamisme venu d'ailleurs, « l'arrière-pays » d'une côte maritime en pleine expansion. Il ne s'agit plus d'être une petite ville enfermée derrière ses frontières communales. Dax doit s'affirmer comme le cœur, l'animateur d'une agglomération et d'un bassin de vie équilibré.

Dax 2035 c'est la volonté de « réinventer Dax » en s'appuyant sur ce qui fait son identité :

Une ville qui a construit sa force et forgé son histoire autour de ses sources bienfaitrices qui ont longtemps fait de Dax la ville du soin par excellence, une ville qui s'est bâtie en lien étroit avec l'Adour et ses affluents, une ville de traditions culturelles et gastronomiques , une ville à taille humaine et fière de l'être... autant de points d'appui qui doivent être revisités pour répondre aux enjeux du XXIème siècle.

Au-delà des sources d'eaux chaudes, Dax a beaucoup d'autre « re-sources » sur lesquelles s'appuyer.

Nous sommes à l'instant « D », celui où la ville peut affirmer dynamisme et créativité. La modernité aujourd'hui, c'est savoir travailler avec ses ressources !

DAX 2035. UNE STRATÉGIE

Dax 2035, une ville / un territoire d'excellence en matière de soin et de développement durable

Dax ville du soin ? Bien sûr, mais le soin vu bien au-delà du thermalisme, comme une approche moderne du développement qui vise à utiliser les ressources locales et à innover dans tous les domaines : de l'aménagement à l'éducation, de la mobilité à l'habitat.

Dax 2035 c'est la ville / le territoire de l'écologie dans sa capacité de résilience, sa capacité à régénérer les hommes et leur environnement.

Dax 2035, c'est un thermalisme de pointe qui réinvente son offre pour accueillir des publics actifs en associant amélioration des prestations et offre de services complémentaires pour en faire la ville du soin pour les actifs (lieux de télétravail, offre sportive, ...).

Dax 2035, c'est une ville / un territoire qui offre des équipements (salle de spectacle, ...) et lieux de convivialité qui en font un lieu urbain et animé susceptible d'attirer les familles et publics plus jeunes.

Dax 2035, c'est un enseignement supérieur et une recherche d'excellence autour des médecines douces (médecine du sport kinésithérapie, ostéopathie, naturopathie, ...).

Dax 2035, c'est une ville / un territoire de recherche-développement en matière de matériaux bio sourcés (bois, terre crue, ...).

Dax 2035, c'est une ville / un territoire qui met le numérique au service du soin en devenant pionnière dans la domotique, la smart city, ...

Dax 2035, c'est une ville / un territoire qui répare ses paysages, prend soin de son patrimoine et réinvente un urbanisme qui prend en compte les risques naturels.

Dax 2035, c'est une ville / un territoire qui travaille le lien entre la ville et ses terroirs agricoles, une ville des circuits courts et de l'alimentation saine.

Dax 2035, c'est une ville qui propose une offre de logements diversifiée pour permettre des parcours résidentiels et attirer des familles, jeunes actifs et étudiants, équilibrée entre habitat temporaire, saisonnier et permanent.

Dax 2035, de la ville au territoire

Avec 20 762 habitants, Dax ne peut pas continuer à faire tout toute seule. C'est une ville qui se projette à toutes les échelles, qui se positionne à l'échelle nationale, construit ses complémentarités à l'échelon régional et anime son agglomération et son bassin de vie.

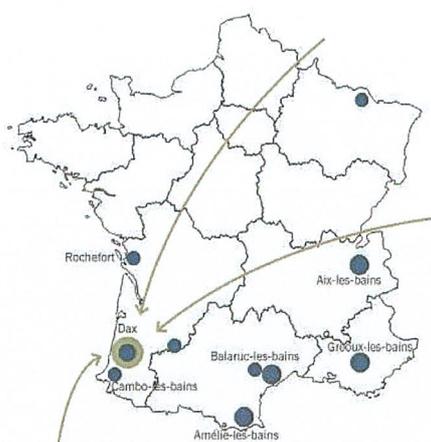
Pour réussir ce pari de « réinventer Dax », elle s'appuie sur son territoire élargi. C'est en imaginant une nouvelle gouvernance, en mobilisant les autres communes autour d'un projet partagé que Dax trouvera l'énergie à la hauteur de ses ambitions.

Dax 2035, l'effet de levier

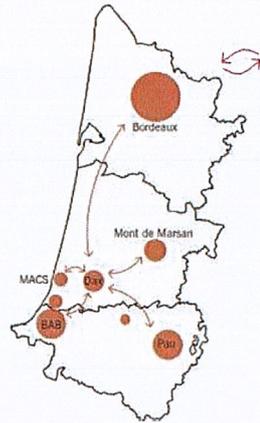
Dax rayonne au niveau national.

Travailler avec ses ressources dans un contexte où les finances et les ressources naturelles sont limitées implique de repenser la manière de réaliser le projet. Le temps des grandes infrastructures aussi coûteuses qu'impactant l'environnement est révolu. Place à l'imagination ! Dax 2035, c'est avant tout une méthode qui concilie agilité, grands projets, solutions simples et légères en pensant toujours à optimiser les efforts, les dépenses pour le plus d'effet.

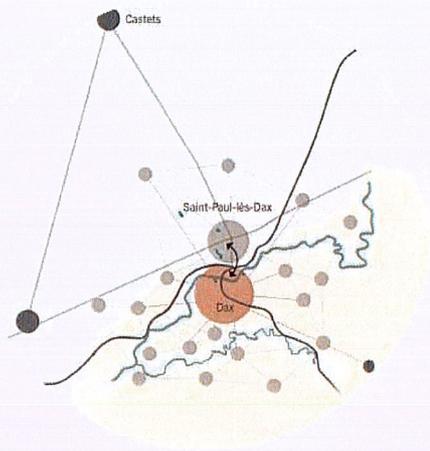
Dax rayonne au niveau national



Dax travaille ses complémentarités au niveau régional



Dax anime son bassin de vie



Dax 2035, fixer des objectifs

Gouverner c'est choisir ! Choisir des actions et les phaser. C'est pourquoi Dax 2035 propose 10 objectifs !

UNE ÉCONOMIE MODERNISÉE, ÉLARGIE ET DIVERSIFIÉE

OBJECTIF 1 Fédérer les acteurs autour d'une économie du soin modernisée et élargie

OBJECTIF 2 Définir les axes de diversification économique

UN PÔLE D'ENSEIGNEMENT DE RÉFÉRENCE

OBJECTIF 3 Booster le pôle universitaire

UN ÉQUIPEMENT D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE QUI RAYONNE

OBJECTIF 4 Programmer une salle de spectacle

UN TERRITOIRE QUI SE RÉCONCILIE AUTOUR DE SON FLEUVE ET DE SES AFFLUENTS

OBJECTIF 5 Créer et mettre en valeur le parc de l'Adour

OBJECTIF 6 Accompagner la métamorphose du Sablar vers un quartier moderne, dynamique et résilient

UN CENTRE-VILLE QUI REDEVIENT UN LIEU ATTRACTIF, EMBLÈME DE L'AGGLOMÉRATION

OBJECTIF 7 Transformer l'expérience du centre-ville

OBJECTIF 8 Produire un habitat adapté, intelligent, modulable et attractif

DES QUARTIERS VIVANTS ET BIEN RELIÉS

OBJECTIF 9 Construire un programme d'actions de valorisation des centralités de quartier
OBJECTIF 10 Développer un réseau cyclable majeur et rééquilibrer le partage de l'espace public

Dax 2035, une économie modernisée, élargie et diversifiée

Tout l'enjeu de Dax 2035 est de réinventer l'économie du soin vers plus de professionnalisme, plus de spécialités et une ouverture du soin à des publics d'actifs qui doivent trouver une flexibilité et des services leur permettant de suivre un programme de soin sans cesser de travailler.

Mais au-delà de l'idée de faire de Dax la ville du soin, Dax 2035 doit être l'occasion de se diversifier et d'étendre cette marque de fabrique de « la ville qui prend soin » à d'autres domaines :

- L'alimentation saine
- La construction durable et biosourcée
- Le numérique

OBJECTIF 1 : FÉDÉRER LES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE AUTOUR D'UNE ÉCONOMIE DU SOIN MODERNISÉE ET ÉLARGIE

Les objectifs

- Moderniser l'économie du soin : faire évoluer certaines prestations pour attirer une nouvelle clientèle, propre à rajeunir l'image. Dax soutient et valorise les initiatives des acteurs du thermalisme : offres de court séjour, prestations liées au bien-être, activités enfants et jeunes, combinaisons soin thermaux / tourisme / gastronomie.
- Élargir le champ des activités : de l'économie du soin à l'économie du bien-être. Consolider l'image et la réalité d'une ville qui re-source autour des formes contemporaines de l'économie du bien-être.

Le champ de l'économie du bien-être, très large, correspond à de nombreux atouts de Dax : relation avec la nature, activités sportives et culturelles, qualité de la ville, sentiment de sécurité, qualité du logement, etc. Ce fil rouge du soin peut se retrouver dans les médecines douces, à travers la domotique...

- En appui sur l'infrastructure numérique de Dax et dans le prolongement de Pulseo, des activités de e-santé peuvent se développer, impliquant les ressources (hôpital de Dax, écoles d'ingénieurs...).

Description des actions

Créer la marque « Dax re-source »

La marque Dax re-source sera la ligne fédératrice ouverte à tous les acteurs qui souhaitent intégrer la notion de bien-être et de qualité dans leurs produits, leurs prestations et leurs process.

Réinventer l'économie du soin

- Sensibiliser les entrepreneurs thermaux à l'intérêt d'ouvrir plus largement l'éventail de leurs prestations (courts séjours, loisirs, détente), à communiquer une image plus rajeunie de Dax et à valoriser la qualité écologique du thermalisme de Dax (circuit courts, produits naturels...)
- Rapprocher les établissements thermaux et les acteurs du tourisme pour proposer des nouvelles offres (produits du soin et découvertes des terroirs). Développer le tourisme actif (itinéraires randonnée et vélo...) et soutenir les initiatives en matière de tourisme d'affaire couplée avec une offre de thermalisme-détente.

Favoriser l'émergence de nouvelles entreprises

Créer un incubateur/pépinière d'entreprises sur les applications du numérique en matière de santé et de soin, en lien avec l'école d'ingénieur, le data center, l'hôpital et le master spécialisé « ingénierie des systèmes de soin et de santé » (voir objectif n°3). Encourager la participation des jeunes dacquois à l'Hacking Health de Bordeaux et intégrer le comité d'organisation du HH de Bordeaux.

NB : ce projet, sous cette forme d'incubateur c'est à dire de lieu national de recherche agréée, n'est à notre connaissance pas engagé. Un tel projet est estimé à plusieurs million d'euros et plusieurs années de mise en œuvre.

Le projet qui est engagé (début de la maîtrise d'œuvre en juin 2023, livraison des lots 2025, ouverture des ETS de santé 2026) est celui de la création d'un pôle de santé et e-santé de 11ha en immédiate proximité de Dax à Narrosse sur un foncier GDax, hors secteur ORT.

Le projet d'école d'ingénieurs serait mené par le CNAM et est positionné sur la gestion des écosystèmes de l'eau, sans lien direct avec la santé. Son implantation est pressentie dans le Campus du GDax de la gare, avec une étude d'évolution que le CNAM doit conduire avec la Région vers le projet du Campus du Pouy.

Nous n'avons pas connaissance sur le site du Campus santé de l'Université de Bordeaux, ou sur les sites du Centre hospitalier de Dax, d'un projet d'incubateur-pépinière comme défini dans ce dossier.

Prendre soin des soignants

Conduire une enquête auprès des professionnels de santé pour connaître leurs besoins (locaux, matériel, formations...) et faciliter l'installation de nouveaux acteurs de la santé (accessibilité de locaux dédiés et adaptés...).

Intégrer le souci du bien être dans l'économie

Par la mise en place de dispositifs facilitateurs pour les personnes handicapées (annonces sonores aux passages piétons, balises au sol, accessibilité PMR, revêtements différenciés selon les fonctions des espaces).

OBJECTIF 2 : DÉFINIR LES AXES DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Les objectifs

Diversifier l'économie de Dax : re-sourcer les activités et les produits.

Le thème du bien-être doit être un levier pour mieux valoriser les ressources de Dax et de son territoire, et construire une marque spécifique pour un ensemble d'activités liées au territoire : matériaux bio-sourcés, agriculture et agroalimentaire à haute qualité gastronomique et environnementale, circuits courts dans différents domaines (alimentation, énergie, matériaux...), qualité de l'aménagement urbain, production et gestion du logement.

- Développer les activités liées au numérique (Pulseo...)
- Encourager l'implantation d'activités utilisant des matériaux bio-sourcés (bois, boues...)
- Promouvoir une filière bâtiment orientée vers le développement durable
- Développer les liens avec le grand territoire pour la valorisation des produits du terroir
- Développer une offre touristique qui permet de « désaisonnaliser » la fréquentation de Dax
- Anticiper les besoins en immobilier et foncier économique

Description des actions

Favoriser l'émergence de nouvelles entreprises

- Réserver les emplacements pour de nouvelles zones d'activités dans l'agglomération : produire de l'immobilier en centre-ville et/ou à proximité de la gare TGV pour faciliter l'implantation de professions libérales (médecins, professions juridiques, comptables, bureaux d'ingénierie...)
- Avec le Grand Dax, concevoir un schéma directeur des nouvelles zones d'activités (qualité environnementale, orientation des activités, localisation, accessibilité...)

- Intensifier les capacités d'accueil et d'accompagnement des entrepreneurs.
- Du foncier potentiellement récupérable à proximité de la Fontaine Chaude pour l'implantation de nouvelles activités : par exemple le bâtiment de la poste qui pourrait accueillir différentes entreprises, séminaires...

Bâtir une offre nouvelle pour désaisonnaliser la fréquentation touristique

Annexe 1.

Valoriser le label Villes et Pays d'Art et d'Histoire qui englobe le patrimoine architectural, naturel, et immatériel (thermalisme, gastronomie) auprès des opérateurs touristiques.

Annexe 2.

Concevoir un ou plusieurs événements pour mettre en valeur le patrimoine (découverte de l'art déco, gastronomie et bien-être, etc.

Annexe 3.

Développement du tourisme d'affaires en appui sur la fonction hub TGV de Dax.



OBJECTIF 3 : BOOSTER LE PÔLE UNIVERSITAIRE

Les objectifs

- Proposer une offre de proximité pour le bassin de vie de Dax en positionnant Dax comme pôle de référence d'un bassin de vie élargi, en offrant aux jeunes un parcours d'enseignement supérieur et en proposant des formations professionnelles en lien avec le développement du bassin de vie.
- Prendre sa place dans la carte de l'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR) du quart sud-ouest en drainant une « clientèle » élargie à l'ensemble de la Nouvelle Aquitaine et en proposant des formations en complémentarité de celles de Bordeaux, Bayonne et Pau.
- Développer des activités d'enseignement et de recherche qui confortent l'image nationale et européenne de Dax
- Consolider une politique de la vie étudiante. Cela passe par l'augmentation et l'amélioration du logement étudiant, par un accès aux jobs d'appoint plus accessible et par un soutien des initiatives culturelles et festives.

Description des actions

Proposer une offre de proximité pour le bassin de vie de Dax

- a) Développer une filière licence/licence pro en apprentissage à partir des BTS existants dans la filière bois et à partir des formations BTS existantes au Lycée Haroun Tazieff

Ce travail a été mené par le CNAM en lien avec le lycée Haroun Tazieff (Campus régional bois-forêt), il a permis de créer une licence Licence Génie Civil Agencement Bois - Formation professionnelle en Nouvelle-Aquitaine | Le Cnam NA (cnam-nouvelle-aquitaine.fr) qui compte 18 étudiants à la rentrée 2023-24 (36 formés depuis le lancement).

Prendre sa place dans la carte de l'ESR du quart sud-ouest

- b) Offrir des formations supérieures ou professionnelles spécialisées sur des créneaux manquants et porteurs, en partenariat avec des institutions d'enseignement.

Ce travail a été engagé par le GDax, 43 cursus d'enseignement supérieur sont disponibles sur le territoire dont une 20ème de nouveaux cursus créés par les ETS. Par ailleurs le CNAM, spécialiste de

la formation de promotion sociale des adultes, propose plus de 47 parcours supérieurs individuels disponibles depuis Dax.

La prise de compétence Enseignement supérieur, recherche et vie étudiante du GDax, qui est récente (mi 2018), a permis de booster la capacité étudiante sur le territoire qui est passée de 900 à 1500 étudiants (+66% et deux Campus urbains créés à Dax l'un par le GDax à la gare, l'autre privé quartier du Gond), et en particulier au cœur d'ORT où les ETS sont positionnés. Cette dynamique se poursuit avec de nouvelles ouvertures programmées :

Les grands ETS d'enseignement supérieur ci-dessous ont été accompagnés et prévoient d'ouvrir sur le territoire avec les prochaines formations suivantes :

- ENSAM en 2024-25 (bachelor industrie) ;
- CNAM cursus école d'ingénieurs CTI (gestion des écosystèmes de l'eau) ;
- CAMPUS LANDES (bachelor management des ETS de tourisme et thermalisme).

L'école informatique INTECH (80 étudiants en 2023) a été reprise cet été par l'école d'ingénieurs du numérique ESIEA.

Ces trajectoires de projets seules (hors évolution des autres ETS du territoire) peuvent conduire à accueillir 450 étudiants de plus dans les années à venir et à atteindre les 2000 étudiants :

Hors ENSAM qui devrait intégrer un immeuble voisin du Campus de la gare, hors Mastère Clandes dont le calendrier n'est pas finalisé, 10 cursus proposés sur le Campus (hors formation des adultes), équivalents à 21 promotions d'étudiants différentes en simultané sur le site.									
	ESIEA		CAMPUS LANDES		CNAM		ENSAM		Nombre promotions d'étudiants potentielles en simultané
NIVEAU BAC+3	2 Bachelors en 3 ans	Développement de logiciel web et mobile ou en Administration systèmes, réseaux & sécurité	1 Bachelor en 3 ans	Management des ETS de tourisme et thermalisme	3 Licences en 1 an	Génie civil manager bois Commerce-vente-marketing Conduite de projets tourisme e-tourisme	1 Bachelor en 3 ans	Industrie du futur	15
NIVEAU BAC+5	2 Mastères en 2 ans	Expertise d'ingénierie du développement d'applications Ou en Architecture Cloud, DevSecOps & Cybersécurité.	1 Mastère en 2 ans	Tourisme à définir (ex. International hospitality)	1 Master en deux ans	Marketing dans un monde digital			8
ECOLE D'INGENIEURS CTI	Bachelor permettant d'intégrer le parcours d'ingénieurs labélisé CTI à Paris-Yvry-Laval (sur concours). Mastère permettant d'intégrer des spécialisations bac+6.				1 Cursus d'ingénieur labélisé CTI en 3 ans	Génie civil prévention des echo-systèmes de l'eau	Bachelor permettant d'intégrer le parcours d'ingénieurs labélisé CTI à Talence (sur concours).		3

- c) Constituer un cycle complet licence/master/doctorat autour d'un thème porteur de type « design et administration de systèmes de soins et de santé », avec l'appui de l'hôpital, de l'Institut du thermalisme, du Data Center de Pulseo

Est à noter la démarche initiée par le nouveau Campus 2022 de Saint-Jacques-de-Compostelle, qui a lancé en 2022-23 un bachelor BTS BIOQUALITÉ par Apprentissage • Groupe scolaire Saint Jacques de Compostelle de Dax (sjdc-dax.fr) notamment ouvert vers les métiers de santé et cosmétique.

Développer des formations supérieures qui confortent l'image nationale et européenne de Dax

- Créer une chaire « santé globale » avec l'Institut du thermalisme, pour accueillir des chercheurs et des doctorants, en partenariat avec les établissements thermaux, l'hôpital de Dax, destinée à explorer l'ensemble des questions liées à la santé (nouveaux modèles de soins et de parcours, place des patients, qualité de l'environnement, évolution des techniques en santé publique...)

Comme évoqué, pas d'information à notre niveau sur cette ambition, voir avec Laurence Delpy. Il me semble que la démarche actuelle de développement sur des cursus santé est liée à la création par l'Université de DEUST permettant notamment aux collés du PACES (prépa-santé) de toutefois rebondir sur le territoire via des formations en lien avec la santé et un axe préventif.

Consolider une politique de la vie étudiante

- Encourager le développement d'offres alternatives de logement étudiant, type co-living (il existe déjà une offre sur ce créneau).

La capacité d'hébergement étudiants a été accompagnée par les collectivités sur le territoire, le parc était de 315 places sur l'agglomération en 2020 avec en objectif de le doubler à minima dans les 10 ans pour atteindre un ratio de 50 % de places étudiantes (1500 étudiants en 2023). 100 places de plus sont en livraison d'ici 2025, 100 en projet. Pour 2026-27 s'ajouterait une grande capacité étudiante pressentie dans le cadre du Campus du Pouy en étude à Dax (2 500 m² dédiés).

- Créer un Learning Center permettant l'accès aux ressources: lieu interuniversitaire, lieu ressource (formations, logement, activités, jobs), espaces de travail « autrement », espaces de travail en groupe, apprentissage de la recherche documentaire, cafétéria, etc.

Ce concept de learning center, qui implique certainement à la fois des moyens logistiques et d'animation, n'est pas évoqué en tant que tel dans le cadre du projet de Campus du Pouy, mais la majorité de ses fonctionnalités pourront être étudiées dans le cadre de ce projet.

- Faciliter l'accès aux logements du centre-ville pour les étudiants : collocations et logements transgénérationnels par dispositifs incitatifs.

Nous avons connaissance d'un seul véritable co-living transgénérationnel en projet sur le linéaire en face de pulseo avant la rue des Artisans, projet mis en stand by du fait de la position réservée de l'État pour créer du logement en étage sur ce secteur. L'étude AMITER, transversale GDax-Ville-Etat, a depuis été engagée pour potentialiser le quartier du Sablar et envisager notamment un assouplissement dans l'application (ou l'évolution) des règles d'urbanisme sur ce secteur.

- Gérer des logements vacants par un organisme type CROUS.

Nous n'avons pas connaissance de cette possibilité spécifique.

Le Directeur du CROUS a été contacté pour un RDV à la ville de Dax en octobre 2023 sur tous les volets de l'action de cet organisme (hébergement, restauration, services). Sur le territoire il existe une résidence CROUS à Dax (André Malraux) de 80 places (T1). A Mont-de-Marsan (1700 étudiants) il en existe 2 pour 142 étudiants en capacité (T1 et T1bis) créées par XL Habitat.

- Accompagner la mixité du logement au Sablar par la création d'habitat adapté aux étudiants.

Sujet déjà évoqué plus haut (cf. Amiter). Il est à noter secteur gare à Dax, l'arrivée de 47 places en résidence jeunes sur le projet de requalification de Coeur de frais et foncier voisin (les travaux devant débiter cette fin d'année pour 18 mois).

OBJECTIF 4 : PROGRAMMER UNE SALLE DE SPECTACLE

Les objectifs

Le conseil du Grand Dax a voté le 21 octobre 2021 une délibération actant du caractère communautaire d'une salle de spectacle polyvalente, permettant le lancement de la procédure de recrutement d'un cabinet qui a travaillé sur le programme d'investissement mais aussi sur les conditions d'exploitation afin qu'il n'y ait pas de conséquence négative sur les finances de l'agglomération à long terme.

Les études de faisabilité, juridique et financière, réalisées au cours du 1er semestre 2022 ont permis de déterminer les premières grandes lignes du projet d'une salle de spectacle portée par le Grand Dax.

Afin de répondre à différents besoins identifiés sur le territoire, cette salle devra être modulable afin de pouvoir accueillir notamment les activités suivantes :

- spectacles (concerts, one man/woman shows, pièces de théâtre, etc.), l'objectif étant d'offrir aux habitants du territoire communautaire, et au-delà, une nouvelle offre culturelle plus diversifiée, permettant d'accueillir des spectacles de plus grande envergure,
- congrès,
- salons professionnels et associatifs,
- manifestations sportives occasionnelles et/ou événementielles,
- et, plus globalement, toute autre activité compatible avec la configuration de la salle (réceptions, etc.).

Le site d'implantation du futur équipement se situe boulevard des sports à Dax, à l'ouest de l'enceinte sportive Maurice Boyau, au sein du Secteur d'Intervention Prioritaire du dispositif Action Cœur de Ville.

Au-delà d'un équipement, un nouveau cadre de vie.

Longtemps pensés comme des objets purement fonctionnels, positionnés en périphérie des villes, les salles de spectacle réinventent désormais leur rapport à l'espace urbain, et font partie des « nouveaux » leviers qui incarnent la reconquête des centres-villes, développent leur notoriété et dynamisent leurs filières économiques.

Le choix d'une emprise foncière de 1,6 ha située en cœur d'agglomération, en proximité de la promenade des rives de l'Adour, des arènes historiques et des infrastructures sportives crée une

opportunité unique, non seulement d'implanter un nouveau repère urbain, mais bien de catalyser le renouveau d'un quartier qui prolonge l'animation diurne et nocturne du centre.

Un projet phare pour faire rayonner l'agglomération

Les 4 valeurs cardinales du projet sont les suivantes :

- **Acter un projet contemporain** au cœur historique du Grand Dax, pour incarner l'agglomération de demain, attractive et vivante. Ce positionnement résolument tourné vers l'avenir passera par une signature architecturale iconique, qui doit en quelque sorte « réveiller » l'image interne comme externe de l'agglomération, dans un dialogue subtil avec le tissu patrimonial environnant.
- **Dynamiser la vie locale**, en proposant un large éventail d'événements tous publics, populaires et familiaux, de musique ou de loisirs, qui viendront décliner de nouvelles motivations de visites pour les habitants du territoire élargi, et s'inscrire plus largement dans une nouvelle qualité de vie et une attractivité résidentielle accrue. La capacité à accueillir des temps forts sportifs rythmera aussi l'agenda.
- **Dynamiser les filières économiques**, en offrant de nouvelles capacités pour développer le tourisme d'affaires, les rencontres d'entreprises et les congrès. La proximité piétonne des établissements est un atout. Le lieu peut ainsi devenir un hub de rencontres professionnelles qui fait écho aux filières du territoire.
- **Compléter opportunément l'image touristique de l'agglomération**, centrée sur le thermalisme. Les clientèles seniors historiques se diversifient et se rajeunissent vers le thermoludisme, et la nouvelle offre de loisirs proposée par la grande salle viendra accompagner cette tendance en densifiant les propositions de court séjour.

Il convient maintenant de calibrer l'ambition avec pragmatisme, sur l'investissement initial et l'exploitation future.

Pour cela, le Grand Dax est accompagné par une équipe de programmistes qui devra traduire les enjeux avec réalisme, et au-delà de l'investissement, être clairvoyant sur les implications à long terme sur les budgets publics.

Voir fiche action dédiée



OBJECTIF 5 : CRÉER ET METTRE EN VALEUR LE PARC DE L'ADOUR

Les objectifs

Prendre soin de son territoire ? Cela commence par retrouver le lien avec le fleuve. Ce pari c'est celui qui peut le mieux réunir tous les enthousiasmes à l'échelle de l'agglomération.

- Mettre en place les méthodes pour penser le risque inondation en améliorant les paysages et la praticabilité de ce réseau.
- Reconstruire l'image de Dax, ville d'eau en offrant l'image d'une ville réconciliée avec son fleuve. De très beaux espaces comme le bois de Boulogne, le lac de l'Estey ou le lac de Christus, malheureusement trop de coupures urbaines, de berges bétonnées et d'immeubles dégradés empêchent d'avoir une perception d'ensemble et harmonieuse des berges de l'Adour et de ses affluents. C'est tout l'enjeu de travailler à construire un immense parc qui reliera et unifiera le territoire.
- Permettre à tous les Dacquois et Dacquoises de bénéficier d'un réseau de promenade du centre-ville jusque à la campagne environnante en longeant le réseau hydrographique

Description des actions

Tout l'intérêt de cette action est d'être l'occasion d'associer Dax et Saint-Paul-lès-Dax autour d'un projet fédérateur et enthousiasmant où chaque commune peut mettre en valeur des espaces emblématiques.

Engager au niveau de l'agglomération une mission d'études du parc de l'Adour et de maîtrise d'œuvre sur deux connexions prioritaires : parc des arènes et bords d'Adour pour Dax, ainsi que Christus, Pompignac et l'Adour pour Saint Paul les Dax :

A Dax...

L'extension du parc des Arènes doit être l'occasion de créer un espace vert « monumental » réunissant les bords d'Adour, les Arènes et tous les équipements sportifs autour du stade Maurice Boyau. Il doit être l'occasion de repenser la circulation afin de valoriser une promenade piétonne continue en lieu et place du quai Raphaël Milliès-Lacroix

L'enjeu d'améliorer ou élargir les possibilités de franchir l'Adour pour les piétons et les cyclistes.

Favoriser les animations, installations éphémères sur les différents lieux du «parc de l'Adour» (Arènes, berges, lac de l'Estey), investir les berges côté Sablar : piscine flottante

Parcours thématique et diversifié sur la continuité du Parc: jeux enfants à l'Estey, parcours de santé à Boulogne, guinguettes au centre-ville.

Gestion raisonnée des espaces naturels.

Et Saint Paul...

La valorisation du lac de Christus et de tout le réseau hydrographique pour créer un réseau de promenades vers la campagne mais aussi la liaison vers l'Adour le long du ruisseau de Poustagnac.

A la frontière entre Dax et Saint Paul, la fonction de la route des Barthes doit être réinterrogée afin de redonner une ambiance nature au bord de l'Adour.

Hypothèses : fermeture de la route des Barthes en bord d'Adour le dimanche, mise en sens unique pour faire passer les vélos

L'hypothèse d'une passerelle aval peut également être étudiée (en s'appuyant sur le pont SNCF...)

OBJECTIF 6 : ACCOMPAGNER LA MÉTAMORPHOSE DU SABLAR VERS UN QUARTIER MODERNE, DYNAMIQUE ET RÉSILIENT

Les objectifs

- Parallèlement au parc de l'Adour, l'agglomération doit s'engager dans un projet pilote sur le territoire du Sablar afin de faire une opération de renouvellement urbain exemplaire dans un contexte de territoire soumis aux inondations.

Là encore, cette démarche peut être fédératrice pour l'agglomération et réunir Saint Paul et Dax autour d'une ambition commune.

- instaurer un périmètre de projet et une orientation dans le document d'urbanisme sur l'ensemble du Sablar
- Requalifier le paysage des bords d'Adour,
- Améliorer l'axe structurant entre la gare et le cœur de ville
- Améliorer la qualité des espaces publics du Sablar, par un partage plus équitable entre modes doux et véhicules motorisés, amélioration des paysages urbains et la présence de la nature
- Accueillir des opérations de logement de qualité et des équipements liés à la polarité économique qui s'est développée autour de la gare

Description des actions

1. Engager la définition d'un plan guide par une équipe d'urbanistes
2. Mettre en place un pilotage à l'échelle de l'agglomération pour accueillir les opérateurs privés, en particulier sur le secteur de la gare où les investisseurs sont de plus en plus nombreux.
3. Mettre en place un chef de projet à la CA pour coordonner les opérations sur le Sablar et le parc de l'Adour.
4. Programmer une revalorisation de l'axe Georges Chaulet.
5. Prioriser l'amélioration des espaces publics du Sablar.
6. Réalisation de quelques espaces publics emblématiques

7. Engager un plan de rénovation des façades sur le front de l'Adour. Démarche notamment en cours avec l'ANAH sur la copropriété prioritaire du GOYA, ateliers de travail avec les habitants. Cibler les copropriétés où des financements seraient nécessaires pour requalifier les façades (copropriété «Rives de l'Adour»...)

Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH RU), une étude préopérationnelle a été engagée sur cette copropriété emblématique du centre ville de Dax. A l'issue de la réalisation d'un diagnostic multicritères ont émergé différents scénarios de travaux et une stratégie de redressement de cette copropriété.

Les résultats de cette étude ont été présentés et expliqués aux copropriétaires du Goya. Au cours d'une assemblée générale en date du 16 janvier 2023, ces derniers ont voté pour la mise en œuvre d'un scénario 2 c'est à dire d'une réhabilitation globale du Goya allant bien au delà des travaux nécessaires à la sécurité publique et à la réhabilitation des façades.

L'objectif est de favoriser un changement d'image du Goya,

Pour soutenir cette décision et poursuivre l'accompagnement du Goya, le Grand Dax, et la ville de Dax soutenues par l'ANAH ont décidé de dédier une partie du suivi animation du Cabinet Urbanis au Goya. Ainsi cette copropriété bénéficie :

- D'un accompagnement dans le projet de travaux
- D'un accompagnement des propriétaires dans le financement du projet
- D'un accompagnement du Syndic dans la validation des travaux,
- D'un suivi des dossiers de subventions et des factures avec débloqué des subventions
- D'un suivi de l'octroi des subventions.

L'intégration du Goya et de ses 113 logements a nécessité la rédaction de l'avenant n°2 à la convention OPAH RU car le nombre de logements traités dans le cadre de ce dispositif est revu à la hausse ainsi que les moyens mis en œuvre par les différents partenaires.

Le traitement de cette copropriété participera à la restructuration du quartier du sablar.

8. Programmer une mise en valeur de la place du maréchal Joffre pour retrouver de l'espace public qualitatif, ouvert sur l'Adour et sur le coeur de ville.
9. Mettre en place des initiatives d'urbanisme transitoires:

9.1. Opération ponctuelle de mise en valeur de la connection de la passerelle vers le CFA, les jardins et équipements sportifs (ouverture, mise en lumière)

9.2. Test de piétonisation temporaire, mise en sens unique ponctuelle, installations paysagères éphémères

9.3. idem sur le cinéma (mise en lumière, auvent...)

Dax 2035, un centre-ville qui redevient un lieu attractif, emblème de l'agglomération

OBJECTIF 7 : TRANSFORMER L'EXPÉRIENCE DU CENTRE-VILLE

Les objectifs

- Améliorer l'expérience de fréquentation du centre-ville en misant sur le confort, l'accessibilité pour tous, l'esthétique du paysage urbain, le plaisir...
- Traiter la vacance commerciale des rez-de chaussée et des étages de certains îlots emblématiques et stratégiques.
- Porter un important potentiel de communication et préfigurer le soin à apporter dans la durée au reste du centre-ville,
- Concentrer l'investissement et encourager les opérateurs privés à se mobiliser, entraînés par la dynamique engagée.
- Programmer une opération pilote dans un îlot réhabilité qui doit servir l'attractivité du centre, créer l'événement.

Description des actions

Cette opération va activer plusieurs volets : espace public, façades, immobilier, logement, rez-de-chaussée actifs, amélioration de l'éclairage pour la mise en valeur du bâti... Elle va s'inscrire dans l'attention particulière à porter sur l'animation Nord / Sud du centre-ville, pour mieux faire le lien entre le fleuve, le Splendid, la fontaine chaude au Nord, et la rue Saint Vincent, les Galeries Lafayette, la cathédrale, les Halles et la FNAC au Sud. Une véritable boucle attractive et lisible sera ainsi créée. S'appuyer sur un travail sur la signalétique.

Espaces publics

Sur les espaces publics, une intervention hiérarchisée. D'une intervention légère sur la rue Saint Vincent en passant par l'aménagement de la rue Borda, la place du Mirailh et jusqu'au réaménagement complet et la piétonisation de la rue Neuve.

Enjeu apaisement autour du cœur de ville :

-place C. Bouvet : engager le réaménagement de la place sur la base d'une étude de programmation destinée à en définir les usages

-mise en sens unique des cours...

Façades, enseignes, devantures, mobiliers

Une campagne de rénovation des façades pourra accompagner les travaux sur l'espace public pour produire un paysage urbain de qualité. Les chartes des enseignes, devantures, mobiliers seront réactualisées et des dispositifs incitativo-coercitifs pourront accompagner la contribution des rez-de-chaussée à la production de ce paysage urbain singulier.

S'orienter vers des procédures de ravalement de façade obligatoire.

Resserrer les périmètres prioritaires sur les façades.

Rez-de-chaussée actifs

L'ambition est de concentrer sur les rues Neuve / Borda les nouvelles façons d'habiter (coliving, intergénérationnel, logements étudiants et jeunes actifs...), travailler (coworking, fablab, antennes de PULSEO...) et consommer (concept stores, magasins de micro-mobilité...).

Nous n'avons pas connaissance de projet d'antenne de Pulseo en hypercentre de Dax, Pulseo ouvre toutefois en octobre 2023 un second volet immobilier dans le quartier de la gare de Dax et les locaux du siège de la Caisse d'Epargne partenaire de l'opération : le Centre d'Affaires Pulseo-CAP. Ceci afin de permettre à ses start-up de poursuivre leur développement sur le territoire avec un accompagnement immobilier public encore nécessaire quelques années.

Une opération pilote pour redynamiser le centre

Un des îlots vacants identifiés rue Neuve, le bâtiment de la poste ou encore un des îlots rue du Palais pourrait porter une opération avec la programmation innovante d'un nouveau lieu hybride.

La programmation et l'emplacement d'un tel projet pourrait être défini via un Appel à Projet Urbain Innovant (APUI) pour ouvrir la réflexion de l'opération pilote en centre-ville aux acteurs de la ville.

Le Grand Dax accompagne fortement la dynamique de la reprise de locaux et de l'ouverture en centre ville de Dax.

Ces dernières années 1,4M€ a été attribué à des projets d'entrepreneuriat concernant la commune et le secteur ORT :

- entre 2018 et mi 2023 : 90 aides pour 1 049 500 € ont été attribuées à des entreprises implantées à Dax par l'Agglomération, soit 80 % du soutien du GDax affecté à des projets liés à l'animation du commerce-artisanat au cœur de l'ORT. Ces aides ont permis d'accompagner 13M€ d'investissements privés en centre-ville et de maintenir-créeer 500 emplois.

- de plus entre 2019 et 2022 : 2,3M€ d'emprunts ont été levés pour les projets :

400 000 de prêt à taux zéro ont été attribués par Initiative Landes financée par le GDax (64 % de créations et 28 % de reprise) et ont permis aux porteurs de lever 1,8M€ d'emprunts. Soit 50 projets accompagnés sur la période.

De plus, 65 000 € de micro crédit ont été financés par l'ADIE soutenu par le GDax, pour 40 projets accompagnés sur la période.

Tous les ans le GDax soutien ces 2 structures à hauteur de 40k€ pour l'accélération du soutien aux projets dans un contexte de « dureté bancaire » à l'accès au financement.

Dax 2035, un centre-ville qui redevient un lieu attractif, emblème de l'agglomération

OBJECTIF 8 : PRODUIRE UN HABITAT ADAPTÉ, INTELLIGENT, MODULABLE ET ATTRACTIF

Les objectifs

- L'ambition principale est de faire évoluer l'habitat du centre-ville - petit, vieillissant, parfois vacant, souvent loué en meublé – vers une offre plus diversifiée, tournée aussi vers les étudiants, les jeunes actifs et les familles, et surtout les nouvelles manières de vivre et de travailler.
- Cette action permettra d'offrir un parcours résidentiel plus complet et d'améliorer la sociologie et la diversité des habitants du centre-ville.
- L'intervention sur le logement permettra aussi de réinterroger l'usage des rez-de-chaussée et dans certains cas leur recyclage vers de nouvelles fonctions utiles, stationnement, locaux vélos ou tri, chambres partagées...

Description des actions

Une étude pré-opérationnelle a été réalisée afin d'identifier les immeubles / îlots prioritaires – notamment rues des Carmes, Neuve et Saint-Vincent - et le Programme d'Orientations et d'Actions du PLUi-H prescrit une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur le centre ancien, recense les montages financiers possibles et les collaborations opérationnelles avec des partenaires.

Il s'agira alors d'inciter les opérateurs privés à rénover, proposer des grands logements pour les familles mais aussi pour permettre des colocations d'étudiants, proposer des logements décents et adaptés aux jeunes actifs et étudiants et expérimenter de nouvelles formes d'habitat innovantes: habitat intergénérationnel, coliving, espaces communs en RDC (locaux vélos, locaux déchets, point déchargement livraisons, celliers, salles communes, buanderies partagées, terrasses partagées, studios pour recevoir des invités, salles de sport communes, kitchen club pour étudiants, etc..).

A la suite de cette étude pré-opérationnelle, le conseil communautaire du Grand Dax en date du 18 novembre 2020 a approuvé la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain. Cette dernière a été signée par les différents partenaires le 26 janvier 2021.

Elle poursuit les objectifs suivants :

-identifier et accompagner les propriétaires occupants aux revenus les plus modestes pour la réalisation de travaux prioritaires leur permettant d'obtenir une amélioration de la performance énergétique du logement.

-Améliorer les conditions de logement dans le parc locatif privé et permettre de réduire le coût des charges liées à l'énergie par des équipements et des logements plus économes

-Accélérer l'amélioration thermique du parc de logements privés et contribuer aux efforts nationaux de réduction des consommation énergétique.

-Remettre sur le marché des logements vacants ou dégradés

Lors des 2 premières années de suivi animation de l'OPAH RU, les objectifs quantitatifs annuels ont été atteints.

Une opération pilote hybridant Tiers lieu et habitat innovant

L'opération pilote (voir objectif 7) pourrait également faire l'objet d'une hybridation entre tiers lieu et habitat innovant dans le cadre de la réhabilitation d'un des îlots du centre. Il pourrait s'agir d'un lieu hybride où l'on peut vivre avec des appartements ultra équipés en Coliving, travailler au sein d'espaces flexibles en Coworking, se restaurer, faire du sport, faire la fête, et surtout se rencontrer.

Dax 2035, des quartiers vivants et bien reliés

OBJECTIF 9 : CONSTRUIRE UN PROGRAMME D' ACTIONS DE VALORISATION DES CENTRALITÉS DE QUARTIER, RÉHABILITER ET METTRE EN RÉSEAU LES ÉQUIPEMENTS

Les objectifs

Si le cœur de ville est un élément important et si l'Adour peut être le projet de l'agglomération, la ville ne doit pas oublier ses quartiers. Dax 2035 doit être l'occasion de revaloriser les petites centralités et de travailler le lien entre les différents équipements.

- Créer des centres d'intérêts pour renforcer l'attractivité et favoriser le mélange d'activités et d'arrêts temporaires dans l'espace public.
- Développer l'image de Dax, ville dynamique et riche en activités.
- Renforcer l'identité des quartiers pour favoriser la ville comme lieu de rencontre.
- Concilier le développement des technologies numériques et celui d'espaces de rencontre intergénérationnels.
- Profiter de l'échelle humaine des quartiers dacquois pour créer une ville chaleureuse et vivante.

Description des actions

Aménager en urbanisme tactique quelques lieux et centralités des quartiers

Des moyens simples parfois sommaires peuvent néanmoins créer des changements forts dans les pratiques et usages. Cette action doit permettre d'une part d'identifier les lieux potentiels à réaménager puis de définir les projets d'aménagements à réaliser comme développer des aires de jeux pour les enfants et/ou pour les adolescents (City Stade, Skate-Park, etc.) sur des placettes emblématiques.

Les sites comme le parking au droit du fronton du gond, la place de l'église Saint-Vincent ou encore la place de la Chalosse accueillant le dispositif Vitenville sont des premières pistes à affiner.

Développer une identité, des marqueurs dans les quartiers : à travers la signalétique, réalisation d'installation par ateliers participatifs avec acteurs locaux,

Retrouver une identité ville d'eau au sein des quartiers (mise en valeur des fontaines...)

Créer un réseau mutualisé d'équipements sportifs et culturels

Ce dispositif de mise en réseau doit s'envisager à l'échelle de l'agglomération de Dax. Plusieurs logiques pourront s'envisager. Une logique de niveau minimal d'équipements au sein d'un quartier. Cette philosophie pose des questions d'optimisations financières.

Une logique de spécificités et de complémentarités à l'échelle des quartiers qui facilite la répartition des investissements et incite aux échanges entre les quartiers.

Cela peut se retrouver au niveau des équipements sportifs : cibler les stades majeurs pour développer une offre variée, avec skate-parc, vélos... Transformer certains espaces sous entretenus (tels le Gond) pour une offre à l'échelle du quartier. Enjeu majeur de la mise en réseau des équipements pour ce fonctionnement.

OBJECTIF 10 : DÉVELOPPER UN RÉSEAU CYCLABLE MAJEUR ET RÉÉQUILIBRER LE PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC

Les objectifs

- Connecter les principaux sites d'intérêt de Dax, sécuriser les déplacements à vélo pour permettre à tous d'utiliser ce mode de transport.
- Effacer les coupures urbaines et hydrologiques en développant des franchissements.
- Créer un circuit d'itinéraires de balades pour révéler le patrimoine naturel, architectural et les différents quartiers .
- Rendre visible ces itinéraires pour inciter la pratique (jalonnement, communication).

Description des actions

Connecter les principaux sites d'intérêt de Dax

Cette action s'inscrit pleinement dans le schéma cycle réalisé à l'échelle du Grand Dax. Il s'agit d'identifier des lignes desservant des générateurs majeurs ou à vocation de loisirs.

Les objectifs sont de s'appuyer sur le réseau existant en améliorant et en complétant la qualité des aménagements; de déployer ces itinéraires de bout en bout et de manière continue comme une ligne de transport en commun; de connecter entre eux les itinéraires stratégiques à l'échelle du Grand Dax.

Cette hiérarchisation permet de faciliter les déplacements à vélo. Quatre lignes sont pressenties, desservant les différents quartiers de la ville et sont à préciser. Elles sont en articulation avec les itinéraires stratégiques sur Grand Dax (jalonnement, lisibilité, etc.)

Rendre visible et révéler les itinéraires cyclables

Pour améliorer la lisibilité du réseau et inciter à la pratique, une charte graphique et visuelle sera développée. Elle a pour but d'intégrer les itinéraires dans leur environnement en facilitant leur identification, tout en créant la curiosité pour enclencher les usages du vélo. Ce travail sera réalisé conjointement avec les services de l'agglomération.

Rééquilibrer le partage de l'espace public

Pour développer des connexions cyclables de qualité, dans un réseau constitué, il n'est pas toujours aisé de disposer de l'emprise suffisante. La mise en sens unique des voies de circulation est un moyen économique de redistribuer le partage de la voirie en assurant l'accessibilité pour l'ensemble des modes. Les cours et franchissements feront l'objet d'une étude pour voir l'impact des aménagements cyclables sur le système de circulation. Des phases d'expérimentations pourront être identifiées.

Idées proposées en urbanisme transitoire :

les cours, le pont vieux en sens unique pour mettre en place des itinéraires cyclables

Dans une vision opérationnelle pour Dax 2035, l'enjeu est à la fois d'initier des interventions à court terme, d'engager des opérations structurantes et de lancer des études de programmation.

Les fiches jointes à la présente convention constituent des additifs au programme ACVI et seront également intégrées au CRTE du Grand Dax.

6.2 Plan d'action du programme ACV2 :

N° de fiche	Action	Maître d'ouvrage	Avancement de l'action
1	Réfection du plateau piétonnier du cœur de ville	Ville de Dax / CAGD	Action en cours engagée dans ACV 2018-2022
2	Projet urbain du Sablar (AMITER)	CAGD	Action en cours engagée dans ACV 2018-2022
3	Restructuration de l'espace urbain des place Camille Bouvet, St Pierre, Salines, Chamoine Bordes et de la ceinture des cours	Ville de Dax / CAGD	Etude en cours et engagées sur ACV 2018-2022
4	Réhabilitation des arènes de Dax	Ville de Dax	Poursuite des travaux engagés sur ACV 2018-2022
5	Projet de skatepark	Ville de Dax	Phase travaux après les études menées dans ACV 2018-2022
6	Réhabilitation du stade Maurice Boyau	Ville de Dax	En cours
7	Réhabilitation de la cathédrale	Ville de Dax	Etudes en cours
8	Ambiancer le centre-ville	Ville de Dax	
9	Salle de spectacle	CAGD	Etudes en cours
10	Convention d'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain	CAGD	En cours
11	Rénovation énergétique des bâtiments communaux et intercommunaux	CAGD	Etudes en cours
12	Création d'un Campus d'enseignement supérieur à Dax, par requalification d'une friche de 8 000 m ² en secteur ORT	CAGD	Etudes en cours

6.3. Calendrier général du projet

Les fiches « actions » annexées au présent avenant détaille le calendrier de chaque action.

Article 7. Validation de l'avenant

L'avenant est adopté en conseil municipal ainsi qu'en conseil communautaire.

La ville de Dax et la communauté d'agglomération du Grand Dax s'engagent à présenter l'avenant de projet Action cœur de ville au Comité régional des financeurs qui est chargé d'émettre un avis.

Signatures

A Dax, le XXX

Ville de Dax	Communauté d'agglomération du Grand Dax	État
Le Maire, Julien DUBOIS	Vice-Président, Grégory RENDÉ	Préfète, Françoise TAHÉRI
Banque des Territoires	Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat	Action Logement
[Signature]	[Signature]	[Signature]
Rémi HEURLIN Directeur régional adjoint	Préfète, Françoise TAHÉRI	Signataire
XL Habitat	CCI des Landes	DAXATOU
[Signature]	[Signature]	[Signature]
[signataire]	[signataire]	Présidente, Martine DARRIAU
Chambre des métiers et de l'Artisanat		
[Signature]		
[signataire]		

Annexe 1 – Bilan de la réalisation du programme ACV 2018-2022

1. Bilan qualitatif du déploiement du programme

Au-delà de la modification de la gouvernance, un premier avenant avait été signé fin 2022 pour mettre à jour les fiches actions qui étaient annexées à la convention cadre signée le 25 septembre 2018 et reprises à l'article 6.1 :

- Fiche 1 : Étude transversale de définition d'une synthèse des connaissances sur le centre-ville.
- Fiche 2 : Étude pré-opérationnelle sur l'état de l'habitat et du commerce, aides à la définition d'outils.
- Fiche 3 : Restructuration des halles et requalification de l'espace public attenant.
- Fiche 4 : Réhabilitation du stade Maurice Boyau.
- Fiche 5 : Médiathèque.
- Fiche 6 : Réfection des rues du plateau piétonnier du cœur de ville.

Les actions relatives aux fiches 1, 2, 3 et 4 ont été menées à terme avec un accompagnement de l'État et des partenaires de l'Action Cœur de Ville.

L'action 6 visant à la réfection des rues du plateau piétonnier du cœur de ville est en cours.

L'action 5 (Médiathèque) avait été abandonnée en 2020.

Dans le cadre de l'étude urbaine « Dax 2035 » dont les conclusions sont présentées dans le présent document et dans le cadre du programme politique, le périmètre et la temporalité de la fiche 6 ont évolué. En annexe du présent document, la fiche action 6 avait donc été mise à jour :

- Fiche 6 : Requalification du plateau piétonnier de Dax.

Par ailleurs, de nouvelles fiches actions avaient émergé et avaient été intégré à la convention action Cœur de Ville par un premier avenant. Ces fiches actions étaient les suivantes :

- Fiche 7 : Projet urbain du Sablar (Amiter)
- Fiche 8 : Restructuration de l'espace urbain des places Camille Bouvet, Saint-Pierre, Salines, Chanoine Bordes et de la ceinture des cours.

- Fiche 9 : Ambiancer le centre-ville.
- Fiche 10 : Site web et cartes cadeaux.
- Fiche 11 : Réhabilitation des arènes de Dax.
- Fiche 12 : Projet de skatepark.

Création d'un Campus d'enseignement supérieur à Dax, par requalification d'une friche de 8 000 m² en secteur ORT (nouvelle fiche)

2. Etat d'avancement de la réalisation des actions engagées dans le cadre du premier avenant à la convention ACV1: extraits actualisés du plan d'action

Actions livrées

N° de fiche	Action	Maître d'ouvrage
1	Etude transversale de définition d'une synthèse des connaissances sur le centre-ville	Ville de Dax
2	Etude pré-opérationnelle sur l'état de l'habitat et du commerce	Ville de Dax
3	Restructuration des Halles et requalification de l'espace public attenant	Ville de Dax
4	Réhabilitation du stade Maurice Boyau	Ville de Dax
10	Sites web et cartes cadeaux	Ville de Dax

Actions en cours - financées

N° de fiche	Action	Maître d'ouvrage
6	Réfection du plateau piétonnier du coeur de ville	Ville de Dax / CAGD
7	Projet urbain du Sablar	CAGD
8	Restructuration de l'espace urbain des place Camille Bouvet, St Pierre, Salines, Chanoine Bordes et de la ceinture des cours	Ville de Dax / CAGD
9	Ambiancer le centre-ville	Ville de Dax

11	Réhabilitation des arènes de Dax	Ville de Dax
12	Projet de skatepark	Ville de Dax

Actions en cours

Actions abandonnées

N° de fiche	Action	Maître d'ouvrage
5	Construction d'une médiathèque	Ville de Dax

Annexe 2 : Liste et détails des fiches-action qui composent le plan d'action ACV2

Le modèle de fiche action est à retrouver en annexe du guide pratique du programme ACV.

Les financements sollicités auprès d'Action Logement sont inscrits à titre indicatif. Ils sont conditionnés à l'éligibilité de l'opération considérée, à la disponibilité de l'enveloppe au moment du dépôt de la demande et à l'évaluation financière de la situation du maître d'ouvrage

Les décisions d'octroi des financements sont en effet prises par les comités d'engagement compétents d'ALS sur la base d'une évaluation financière de la situation du maître d'ouvrage permettant d'apprécier le niveau de risque de crédit de ce dernier via l'étude de sa solvabilité et pourra conduire à une éventuelle demande de garantie, conformément à l'article 107 de l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle des entreprises du secteur de la banque, des services de paiement et des services d'investissement soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de résolution (ACPR) et qui règlemente ALS en sa qualité de société de financement agréée.

Les caractéristiques des financements , y compris le taux d'intérêt, seront celles en vigueur au jour de l'engagement des opérations.

Annexe 3 : Cartographie des périmètres des secteurs d'intervention et liste des adresses incluses dans les secteurs d'intervention

Cf plan ORT, ACV et OPAH

Annexe 3 : Fiche-action ACV 2023-2026

Élaboration des fiches actions

Les fiches actions doivent permettre de définir précisément les investissements par lieux, leurs modalités de pilotage et les partenaires impliqués (y compris les acteurs privés), ainsi que les conditions de leur faisabilité, selon les 5 axes du programme. Pour rappel :

	Période 2023-2026
Axe 1	De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
Axe 2	Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Axe 3	Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées
Axe 4	Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Axe 5	Constituer un socle de services dans chaque ville

Renumerotation des fiches actions

Par souci de cohérence, les fiches actions déjà engagés dans le cadre d'ACV1 ont été renumérotées.

La numérotation des fiches actions du présent avenant est la suivante :

Fiche 1 : Réfection du plateau piétonnier du cœur de ville (ex fiche 6 dans l'avenant 1 ACV1)

Fiche 2 : Projet urbain du Sablar- Amiter (ex fiche 7 dans l'avenant 1 ACV1)

Fiche 3 : Aménagement des places Camille Bouvet, Saint-Pierre, Salines, Chanoine Bordes et ceintures des cours (ex fiche 8 dans l'avenant 1 ACV1)

Fiche 4 : Réhabilitation des arènes de Dax (ex fiche 11 dans l'avenant 1 ACV1)

Fiche 5 : Skatepark (ex fiche 12 dans l'avenant 1 ACV1)

Fiche 6 : Réhabilitation du stade Maurice Boyau (nouvelle fiche)

Fiche 7 : Diagnostic et programmation de travaux sur la cathédrale (nouvelle fiche)

Fiche 8 : Ambiancer le centre-ville (ex fiche 9 dans l'avenant 1 ACV1)

Fiche 9 : Salle de spectacle polyvalente- étude de programmation (nouvelle fiche)

Fiche 10 : Convention d'OPAH RU (nouvelle fiche)

Fiche 11 : Rénovation énergétique des bâtiments communaux et intercommunaux (nouvelle fiche)

Fiche 12 : Création d'un Campus d'enseignement supérieur à Dax, par requalification d'une friche de 8 000 m² en secteur ORT (nouvelle fiche)

FICHE 1

Titre du projet	RÉFECTION DU PLATEAU PIÉTONNIER DU COEUR DE VILLE
Type de projet	ETUDE ET TRAVAUX
Axe de rattachement	<p>Axe 1 : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat</p> <p>Axe 4 : Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager</p>
Date de signature	
Description générale	<p>Les rues piétonnes du centre-ville non incluses dans les programmes de travaux préalablement menées souffrent du vieillissement et de la dégradation des matériaux, anciens de plusieurs décennies. L'aspect et la nature du revêtement contreviennent à l'attractivité commerciale, au confort de la déambulation et offrent une image dégradée nuisant à l'image d'ensemble.</p> <p>La réfection en harmonie avec les secteurs déjà traités s'avère indispensable pour l'attractivité commerciale et pour agir en effet levier auprès des propriétaires de rez-de-chaussée commerciaux, logements.</p> <p>Elle sera précédée d'une reprise des réseaux d'assainissement eaux usées et eau pluviale, ainsi que d'adduction d'eau potable existants.</p>
Objectifs	<p>L'objectif est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - créer des espaces qualitatifs et paysagers, en accord avec la valeur patrimoniale du centre historique, invitant à accéder et profiter d'une « expérience » agréable du centre ville. - de repenser les usages et le statut des espaces et créer un paysage urbain invitant à rentrer dans le centre historique, de créer des espaces de vie et de déambulation au lieu d'espaces « à traverser ». - de repenser le fonctionnement et le rôle des cours dans la configuration du centre historique, d'optimiser et fluidifier les déplacements, tout en faisant place aux nouveaux usages et en invitant la nature à une échelle appropriée.
Maître d'ouvrage	Communauté d'agglomération du Grand Dax
Partenaires locaux	<p>Etat (subventions DSIL et DETR)</p> <p>Banque des Territoires</p> <p>Ville de Dax</p>

Coût total	7 325 000€
Financements prévisionnels	<p>Les demandes de subvention DETR seront faites chaque année pour financer ce programme pluriannuel</p> <p>Travaux de réhabilitation des réseaux : 1 755 000€</p> <p>Mobilier urbain : 140 000€</p> <p>Travaux d'aménagement urbain : 5 430 000€</p>
Date de lancement	2021
Date de livraison	2025
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du parcours commercial • Amélioration de la part du végétal (maîtrise des eaux pluviales et lutte contre les îlots de chaleur)

Commune	[CAGD]	État	Banque des Territoires
Julien DUBOIS, Maire	Grégory RENDE, Vice-président	Françoise TAHERI Préfète	Rémi HEURLIN Directeur régional adjoint

FICHE 2

Titre du projet	PROJET URBAIN DU SABLAR (AMITER)
Type de projet	ETUDE ET TRAVAUX
Axe rattachement de	Axe 4 Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	Accord-cadre de maîtrise d'œuvre urbaine (Sablar) notifié le 12/01/23 au groupement AREP-EXIT-INGETEC Marché « études mobilités déplacements ORT de Dax » notifié le 1/03/23 à TRANSITEC
Description générale	<p>Le concours d'idées « AMITER » mené par l'Etat en 2019-2021 a permis à plusieurs équipes pluridisciplinaires de soumettre des propositions de requalification profonde du quartier du Sablar pour réconcilier la ville de Dax avec son fleuve, tout en réduisant l'exposition au risque d'inondations.</p> <p>Pour passer du concours d'idées à la mise en œuvre, des études de maîtrise d'œuvre urbaine et des études hydrauliques doivent être menées sur 2 ans afin de définir le cadre technique et financier d'un projet de renouvellement urbain. Par ailleurs, une expertise en mobilités/déplacement est également nécessaire sur 2 ans pour accompagner ce projet urbain (Sablar) et répondre à des besoins opérationnels sur la totalité du périmètre de l'ORT (et notamment en centre-ville).</p>
Objectifs	Réconcilier la ville de Dax avec son fleuve tout en réduisant l'exposition au risque d'inondations.
Maître d'ouvrage	Communauté d'agglomération du Grand Dax
Partenaires locaux	Etat (Ministère de la Transition écologique + PUCA) Banque des Territoires
Coût total	Études pré-opérationnelles 316 493€ TTC
Financements prévisionnels	Le partenariat avec l'Etat pour le volet « AMITER » (études MOEU, étude hydraulique, animation du dispositif AMITER) sera régularisée via la signature d'un protocole expérimental AMITER et d'une convention financière entre l'Etat,

	le PUCA et le Grand Dax.
Date de lancement	2023
Date de livraison	2024
Indicateurs d'avancement	Etudes avancées à 25% au 30/06/23
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Définition d'un schéma de desserte piéton/cycle pour le Sablar et le centre-ville ; - Identification d'opportunités foncières pour la requalification du Sablar ; - Accompagnement de projets immobiliers privés qualitatifs au Sablar ; - Requalifications de voies/carrefours engagées sur la base des préconisations de l'étude mobilité ; - Bilan d'aménagement du Sablar.

Commune	CAGD	État	Banque des territoires
Julien DUBOIS Maire	Grégory RENDE, Vice-président	Françoise TAHÉRI, Préfète	Rémi HEURLIN Directeur régional adjoint

FICHE 3

Titre du projet	AMENAGEMENT DES PLACES CAMILLE BOUVET, SAINT PIERRE, SALINES ET CHANOINE BORDES ET DES CEINTURES DES COURS.
Type de projet	ETUDE ET TRAVAUX
Axe rattachement de	<p>Axe 4 Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager</p> <p>Axe 3 Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées</p> <p>Axe 2 Favoriser un développement économique et commercial équilibré</p>
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Le projet projet Urbain Dax 2035, a défini une logique de continuité dans les espaces rénovés dans le centre historique afin de créer les conditions d'une déambulation, favorable à l'amélioration de l'attractivité touristique et commerciale de la cité.</p> <p>Après une phase de rénovation du plateau piétonnier du centre historique, l'étude définira la suite logique de transformation de l'écrin de cet espace patrimonial, protégé au titre du Site Patrimonial Remarquable (SPR). Ainsi trois périmètres opérationnels visant à transformer les espaces des cours et des « entrées » Ouest et Est du centre ville sont définis. L'objectif est de mener une réflexion cohérente à l'échelle urbaine, toute en rentrant dans une précision pré-opérationnelle.</p> <p>- Périmètre 1 : <u>Place Camille Bouvet – Marché couvert</u> Cet espace correspond à une des portes historiques de la ville fortifiée, transformée suite à la démolition du tronçon Ouest du rempart. La structure vieillissante en béton du marché couvert au milieu d'un nœud de circulation est un espace qui nécessite une réflexion sur l'optimisation des usages et la définition des espaces.</p> <p>- Périmètre 2 : <u>L'ensemble de places: Chanoine Bordes, Saint Pierre, des Salines</u> La place Saint Pierre est un nœud modal pour les transports en commun. Les trois places sont utilisées majoritairement comme parkings ce qui nuit à la vision d'entrée dans le centre ville historique depuis l'Est. La structure paysagère est vieillissante et peu valorisée dans</p>

	<p>l'espace urbain.</p> <p>- Périmètre 3 : <u>La ceinture des cours</u></p> <p>Espaces dédiés essentiellement à la circulation, les cours se transforment peu à peu avec la rénovation du centre ville. Des nouveaux commerces s'installent, quelques terrasses se sont installées entre les places de stationnement.</p> <p>Compte tenu de l'impact prévisible de ces aménagements, une large concertation sera à prévoir. La forme sera à définir ultérieurement (ateliers, balades urbaines, réunions publiques, etc).</p>
Objectifs	<p>L'objectif est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - créer des espaces qualitatifs et paysagers, en accord avec la valeur patrimoniale du centre historique, invitant à accéder et profiter d'une « expérience » agréable du centre ville. - de repenser les usages et le statut des espaces et créer un paysage urbain invitant à rentrer dans le centre historique, de créer des espaces de vie et de déambulation au lieu d'espaces « à traverser ». - de repenser le fonctionnement et le rôle des cours dans la configuration du centre historique, d'optimiser et fluidifier les déplacements, tout en faisant place aux nouveaux usages et en invitant la nature à une échelle appropriée.
Maitre d'ouvrage	Ville de Dax
Partenaires locaux	État, Banque des territoires, DAXATOU, ABF, SYDEC, Grand Dax
Coût total	Coût prévisionnel 3 000 000 € TTC (Etudes + travaux hors réseaux)
Financements prévisionnels	Financement prévisionnel : État et Banque des territoires (Pour chaque sollicitation financière (prêt, ingénierie, investissement), l'accompagnement de la Caisse des Dépôts sera subordonné aux critères d'éligibilité de ses axes d'intervention ainsi qu'à l'accord préalable de ses organes décisionnels compétents)
Date de lancement	Procédure de marché public en cours, début de l'étude prévue en septembre 2023.
Date de livraison	Fin 2025
Indicateurs d'avancement	Calendrier de réalisation COPIL

Indicateurs résultat	de	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi de la dynamique commerciale - Suivi de la vacance commerciale - Mesure du nombre de réhabilitations des bâtiments riverains - Suivi des usages des différents modes de déplacement
---------------------------------	-----------	---

Commune	État	DAXATOU	CAGD
Julien DUBOIS, Maire	Françoise Préfète	TAHÉRI, Martine DARRIAU	Grégory RENDE, Vice-président

FICHE 4

Titre du projet	RÉHABILITATION DES ARÈNES DE DAX																												
Type de projet	ACTION CONCRETE : PROJET / ETUDES/CHANTIER																												
Axe de rattachement	AXE 4 : Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager																												
Date de signature	[XX/XX/XX]																												
Description générale	<p>Les arènes de Dax, lieu central et symbolique de la Ville, inscrites aux monuments historiques, ont fait l'objet d'un diagnostic alarmant quant à leur état structurel.</p> <p>Des désordres majeurs sur la structure en béton armé nécessitent des travaux de confortement afin de mettre en sécurité l'équipement en lui-même, mais également les spectateurs qui le fréquentent.</p> <p>Dans le cadre d'une réhabilitation complète de cet équipement structurant, et lieu de manifestations rassemblant plusieurs dizaines de milliers de spectateurs chaque année, la Ville de Dax a fait le choix d'investir afin de lui redonner l'aspect majestueux originel et une pérennité technique et fonctionnelle.</p> <p>Ainsi, auront lieu au fur et à mesure des prochaines années :</p> <ul style="list-style-type: none"> Réhabilitation structurelle Étanchéité des gradins bas Mise en peinture Réhabilitation des réseaux Réaménagement et reconfiguration des coursives 																												
Objectifs	L'ensemble des ces interventions et travaux est destiné à donner aux arènes de Dax une qualité fonctionnelle esthétique correspondant aux standards des spectacles qui y sont donnés, et d'en faire un lieu évènementiel complémentaire de la future salle de spectacle multifonctionnelle.																												
Maitre d'ouvrage	VILLE DE DAX																												
Partenaires locaux	<ul style="list-style-type: none"> - DSIL (services de l'État) - Ville de Dax 																												
Coût total	1 300 000€ HT																												
Financements prévisionnels	<p>Les demandes de subvention DSIL seront faites chaque année pour financer ce programme pluriannuel.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-top: 10px;"> <thead> <tr> <th style="width: 40%;">Nature des dépenses</th> <th style="width: 10%;">2023</th> <th style="width: 10%;">2024</th> <th style="width: 10%;">2025</th> <th style="width: 10%;">2026</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Travaux de confortement structurel</td> <td style="text-align: center;">400 000</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Étanchéité gradins</td> <td></td> <td style="text-align: center;">350 000</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Réseaux intérieurs</td> <td></td> <td></td> <td style="text-align: center;">100 000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Aménagement</td> <td></td> <td></td> <td style="text-align: center;">100 000</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				Nature des dépenses	2023	2024	2025	2026	Travaux de confortement structurel	400 000				Étanchéité gradins		350 000			Réseaux intérieurs			100 000		Aménagement			100 000	
Nature des dépenses	2023	2024	2025	2026																									
Travaux de confortement structurel	400 000																												
Étanchéité gradins		350 000																											
Réseaux intérieurs			100 000																										
Aménagement			100 000																										

	coursives				
	peinture				350 000
	Coût Total	400 000	350 000	200 000	350 000
Date de lancement	2023				
Date de livraison	2025				
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des phases préalablement définies avec le maître d'œuvre titulaire du marché public. - Validation de chaque phase par un ordre de service. - Tenue d'un calendrier de projet dynamique. 				
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - tenue de l'enveloppe budgétaire initialement allouée - tenue du cahier des charges techniques du maître d'œuvre dans le projet livré - tenue du calendrier de livraison des différentes phases - niveau de satisfaction des élus locaux - niveau de satisfaction des usagers 				

Commune	État
Julien DUBOIS, Maire	Françoise TAHÉRI, Préfète

FICHE 5

Titre du projet	SKATEPARK DAX
Type de projet	ACTION CONCRETE : PROJET / ETUDES/CHANTIER
Axe rattachement	de AXE 4 : Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Lancement d'un chantier dont l'objectif sera de livrer un skatepark en septembre 2025. Cette date lointaine est conséquente à une spécificité de chantier due à une mutualisation avec la construction d'un bassin hydraulique sur le même site. L'objectif recherché est d'optimiser la fonctionnalité des deux équipements à travers une complémentarité d'usage. La volumétrie du bassin aidera à niveler les courbes et les hauteurs de l'espace de glisse quand le skatepark aura pour vocation d'habiller le site et d'atténuer le manque d'esthétique et d'intégration urbaine d'un gros bloc de béton qu'aurait représenté le bassin à cet endroit. C'est une solution techniquement optimale pour le territoire avec des très grosses économies déployées dans la création de cet équipement hydraulique nécessaire pour le quartier.</p> <p>La volonté de la collectivité est de livrer un skatepark moderne, complémentaire des autres structures de glisse du département pour en faire une destination privilégiée des pratiquants initiés, mais aussi un équipement accessible à tous les acteurs locaux peu importe leur niveau de pratique ou leur engin de prédilection. Ainsi, l'équipe de maîtrise d'ouvrage est très attentive à des objectifs techniques comme le niveau de cohabitation, le nombre de pratiquants simultanés que le site pourra accueillir, la diversité et l'adaptabilité des modules, la prise en compte des usagers actifs (pratiquants, enseignants), mais aussi des passifs (spectateurs, passant, accompagnateurs). Une volonté centrale sera de créer un lieu de mixité sociale qui puisse être une destination pour des pratiquants experts, tout autant que pour un public famille, un groupe en enseignement, une compétition ou une manifestation dans un pur style actuel de cultures urbaines.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir à la commune un équipement sportif répondant à un besoin, qui s'inscrira dans la complémentarité technique des équipements du territoire local (départemental / régional). - Proposer un équipement avec une forte intégration urbaine qui puisse s'intégrer dans la zone autant sur le plan visuel/esthétique qu'en terme d'usage (pratique sportive, déambulation, transition urbaine, piétonisation, connexion de circulation entre les deux boulevards). - Apporter de l'intelligence et de la modernité dans le portage du projet notamment dans le concept de mutualisation de deux équipements publics.

Maître d'ouvrage	VILLE DE DAX
Partenaires locaux	- Agence Nationale du Sport - DSIL (services de l'État) - Région Nouvelle Aquitaine
Coût total	278 000€
Financements prévisionnels	Ville de Dax : 63 000€ ANS : 150 000€ DSIL : 10 000€ Région NA : 55 000€
Date de lancement	30 septembre 2022
Date de livraison	15 septembre 2025
Indicateurs d'avancement	- Respect des phases préalablement définies avec le maître d'œuvre titulaire du marché public. - Validation de chaque phase par un ordre de service. - Tenue d'un calendrier de projet dynamique.
Indicateurs résultat	de - tenue de l'enveloppe budgétaire initialement allouée - tenue du cahier des charges techniques du maître d'œuvre dans le projet livré - tenue du calendrier de livraison des différentes phases - niveau de satisfaction des élus locaux - niveau de satisfaction des usagers

Commune	État
Julien DUBOIS, Maire	Françoise TAHÉRI, Préfète

FICHE 6

Titre du projet	RÉHABILITATION DU STADE MAURICE BOYAU
Type de projet	Mise aux normes LNR / Pro D2
Axe rattachement	de AXE 4 : Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	
Description générale	<p>Le stade Maurice Boyau a fait l'objet de nombreuses évolutions depuis quelques années :</p> <p>démolition – reconstruction de la tribune Est, pour ériger un équipement de 2 000 places assises et une salle d'hospitalités de 800 m²</p> <p>démolition du Jaï-Alaï et de l'ancienne piscine municipale et du fronton, afin de bénéficier d'un espace libre d'environ 2Ha, pouvant accueillir un équipement structurant (salle de spectacle multimodale)</p> <p>détachement d'un terrain d'environ 4 500 m² en vue d'y construire un skate-park et un bassin de rétention</p> <p>Au-delà de ces évolutions physiques, l'accession du club de rugby au niveau Pro D2, deuxième niveau professionnel, oblige à l'évolution des conditions d'accueil des matches. En effet, la présence d'équipes professionnelles, la retransmission des rencontres, et les exigences du diffuseur ne correspondent plus à la conception ancienne du stade Maurice Boyau.</p> <p>Il est ainsi nécessaire, a minima, de :</p> <ul style="list-style-type: none"> remplacer et déplacer une partie de la main courante afin de reconfigurer les espaces dédiés à l'aire de jeu et aux spectateurs équiper l'ensemble du stade de points d'accès à la fibre optique numéroter l'ensemble de la nouvelle tribune créer une plateforme dédiée aux retransmissions télévisées créer des vestiaires pour l'équipe locale et les officiels de match recréer une enceinte sportive clôturée et sécurisée au regard de l'évacuation incendie <p>L'ensemble de ces travaux et évolutions de l'enceinte sportive doivent permettre au club de respecter ses obligations vis-à-vis de la Ligue Nationale de Rugby, d'offrir aux sportifs et spectateurs, des conditions d'accueil correspondant au niveau professionnel, et de se pérenniser dans cette deuxième division nationale.</p>
Objectifs	<p>respect du cahier des charges LNR relatif à la Pro D2</p> <p>définition et autorisation d'une enceinte sportive</p>

	amélioration des conditions d'accueil
Maître d'ouvrage	Ville de Dax
Partenaires locaux	US Dax Rugby Landes
Coût total	565 200€
Financements prévisionnels	
Date de lancement	Septembre 2023
Date de livraison	Juin 2024
Indicateurs d'avancement	Calendrier de réalisation
Indicateurs de résultat	

Commune	Sans objet
Maire, Julien DUBOIS	

FICHE 7

Titre du projet	DIAGNOSTIC ET PROGRAMMATION DE TRAVAUX DE LA CATHÉDRALE
Type de projet	ETUDE
Axe rattachement de	Axe 4 Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>La cathédrale Sainte-Marie de Dax, classée Monument Historique par arrêté du 16 septembre 1946, est une des constructions les plus vastes au sein du tissu urbain de la ville de Dax. Elle est située dans la partie Sud de l'ancienne ville fortifiée, à l'emplacement d'un premier édifice religieux attesté au XI^{ème}.</p> <p>Reconstruite entre le milieu du XVII et la fin du XIX^{ème} siècle dans un style néo-classique suite à une succession d'effondrements des édifices antérieurs, la cathédrale de Dax a vu sa silhouette évoluer au fil du temps. Aujourd'hui, édifice-phare dans un quartier en pleine mutation, le monument nécessite des travaux de restauration de l'ensemble du clos et du couvert, afin de protéger des décors intérieurs et du mobilier remarquables (plusieurs éléments protégés au titre des monuments historiques).</p> <p>En effet, au cours des dernières années, plusieurs désordres ont été observés sans que des travaux conséquents aient été entrepris. A ce jour, il n'existe pas de connaissance complète technique de ce monument.</p> <p>Étant propriété communale, il est apparu nécessaire de réaliser une étude d'évaluation et de diagnostic de la cathédrale Sainte-Marie de Dax, afin d'avoir une connaissance globale de l'état du monument, en vue de l'établissement d'un programme pluriannuel de travaux d'entretien, de restauration et de préservation du monument classé.</p>

Objectifs	<p>[L'objectif est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'établir un état des lieux de l'existant ; - de fournir une analyse fonctionnelle, urbanistique, architecturale et technique du bâti existant ; - de permettre d'établir un programme fonctionnel de restauration et/ou conservation, d'utilisation du bâtiment ainsi qu'une estimation financière et d'en déduire la faisabilité de l'opération.
Maître d'ouvrage	- Ville de Dax
Partenaires locaux	L'évêché, l'ABF, DRAC
Coût total	Coût prévisionnel du diagnostic et de l'étude de programmation pluriannuelle de travaux est de 103 000 € TTC.
Financements prévisionnels	<p>Financement prévisionnel des études (sans travaux) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DRAC 43 000 € (A ce jour pas de notification) - Département : 14 600 € (A ce jour pas de notification)
Date de lancement	Début de l'étude prévue en juillet 2023.
Date de livraison	Juillet 2024
Indicateurs d'avancement	<p>Calendrier de réalisation</p> <p>COFIL</p>
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi de l'usage du lieu - lancement des marchés de travaux

Commune	Sans objet
Maire, Julien DUBOIS	

FICHE 8

Titre du projet	AMBIANCER LE CENTRE-VILLE
Type de projet	ETUDE ET ACTIONS
Axe rattachement de	Axe 2 Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	
Description générale	<p>L'attractivité d'un centre-ville marchand passe notamment par le plaisir de déambuler dans les rues commerçantes.</p> <p>A travers les notions « d'expérience client », « achat plaisir », la fréquentation et l'achat en cœur de ville sont conditionnés par l'ambiance que dégage le secteur concerné.</p> <p>Les grands centres commerciaux l'ont bien compris et développent des stratégies pour que l'achat se transforme en « expérience » à renouveler.</p> <p>Les décors de rue, les éclairages, les mobiliers choisis, la sonorisation sont des éléments qui renforcent l'attractivité et l'activité commerciale.</p> <p>Dans le même esprit, la signalétique des commerces et services et lieux d'intérêts (patrimoine...) sont à traiter sur l'ensemble du cœur de ville.</p> <p>Un cœur de ville doit avoir une « signature » qui le positionne par rapport aux autres pôles commerciaux du territoire ou des territoires voisins.</p> <p>Parce qu'à Dax c'est en son cœur que le commerce bat le plus fort, tout investissement public a un effet levier sur les investissements privés et les activités commerciales qui s'y installent.</p> <p>Cette opération va comprendre plusieurs actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - décorer le centre-ville (décors transversaux de rue, portiques d'entrée de rue, sonorisation du plateau commerçant, végétalisation des rues ...) - création Maison du commerce pour faciliter la lisibilité pour les commerçants et centraliser les informations ; - mise en place d'un système de carte-cadeaux auprès de l'ensemble des commerçants (annuaire interactif disponible pour l'utilisation de la carte) ;

	- acquisition outils de suivi et d'analyse des flux piétons.
Objectifs	<p>Les objectifs sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre à disposition informations et conseils aux acteurs du commerce ; - « booster » les achats en ville et fidéliser la clientèle sur un périmètre donné (centre-ville) ; - d'avoir une « signature » pour que le centre-ville de Dax se positionne par rapport aux autres pôles commerciaux du territoire ou des territoires voisins ; - suivi des flux piétons et impact des animations et travaux sur la fréquentation du CV.
Maître d'ouvrage	Ville de Dax
Partenaires locaux	Etat, DAXATOU
Coût total	460 000€ TTC
Financements prévisionnels	Ville de Dax et ACV
Date de lancement	2023
Date de livraison	2025
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Outil de mesure d'analyses des flux piétons ; - état de réalisation des investissements ; - nombre de commerçants présents sur la plateforme numérique.

Commune	État
Julien DUBOIS, Maire	Françoise TAHÉRI, Préfète

FICHE 9

Titre du projet	SALLE DE SPECTACLE POLYVALENTE ÉTUDE DE PROGRAMMATION
Type de projet	étude
Axe rattachement de	Objectif 4 : programmer une salle de spectacle
Date de signature	
Description générale	<p>Un marché public a été lancé afin de retenir un prestataire menant les études de programmation et l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction et le lancement de l'exploitation d'une salle de spectacle polyvalente comprenant les principaux éléments suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. démarche prospective / pré-programme, 2. élaboration du programme détaillé, 3. assistance au choix du mode d'exploitation de l'équipement sur la base d'études techniques et commerciales, économiques, financières et juridiques, 4. assistance lors de la consultation des maîtres d'œuvre, 5. suivi de l'adéquation programme – projet et affinement éventuel du programme. <p>Le groupement, composé de la SCET, d'IDA Concept et de Citedia devra notamment calibrer de manière efficiente l'investissement et l'exploitation future de la salle.</p>
Objectifs	<p><i>Sur le volet investissement</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Des recommandations fonctionnelles seront émises pour disposer d'un équipement facile à travailler au quotidien, et programmer au plus juste les estimatifs de chaque espace. Il s'agira de trouver le juste équilibre entre créativité architecturale et simplicité des approches constructives, entre innovations pour maximiser la modularité tout en faisant appel à des procédés techniques éprouvés, entre exigence environnementale et de confort d'usage et réalisme des niveaux de prestations pour

	<p>maîtriser les coûts.</p> <p>2. Les retours d'expériences de la SCET et IDA Concept sur les niveaux d'investissement de multiples projets récents ou actuellement en phase travaux, impactés par les surcoûts liés au Covid et aux tensions d'approvisionnement sur certains matériaux, permettront d'avoir une vision actualisée des aléas et d'agir concrètement pour arbitrer sur les dispositifs constructifs les moins exposés à la volatilité des coûts de construction.</p> <p>3. la valorisation foncière devra permettre d'anticiper le poids significatif des investissements liés aux aménagements urbains et paysagers connexes, et valoriser, au bilan d'opération, les recettes foncières qui pourraient éventuellement être intégrées aux produits de l'équation financière.</p> <p>Sur le volet exploitation</p> <p>1. L'optimisation des recettes sera recherchée, en prévoyant notamment un positionnement assis sur une étude de marché approfondie, avec une pondération vers des évènements présentant des modèles économiques bénéficiaires, et en mobilisant au maximum les recettes annexes, pouvant correspondre à des usages commerciaux attenants, des loyers pour des activités tierces, ou encore du stationnement payant mutualisé hors temps évènementiel.</p> <p>2. Une politique commerciale offensive sera recherchée, afin de doter les équipes projet de moyens concrets pour commercialiser cette nouvelle offre, la faire connaître, et engager l'autoproduction d'évènements pour remonter la chaîne de valeur.</p> <p>3. L'optimisation des charges sera présentée, pour des modalités de gestion les plus efficaces et qui mutualisent les coûts, et le recours à l'externalisation pour certaines activités sera présenté.</p> <p>L'étude de programmation permettra également de travailler sur le site choisi, jonction stratégique dans le tissu urbain.</p> <p>La parcelle borde le site patrimonial remarquable protégé qui correspond au noyau ancien fortifié, et fait face aux arènes inscrites Monuments Historiques, avec lesquelles une complémentarité d'usage pourra d'ailleurs s'installer, ces dernières étant adaptées aux très grandes manifestations en extérieur</p>
Maître d'ouvrage	Communauté d'agglomération du Grand Dax

Partenaires locaux	Etat, Banque des territoires
Coût total	215 700 € dont 153 100 € pour la tranche ferme et la tranche optionnelle 1

Intitulé mission	Montant HT	Aides obtenues	Base de l'assiette	Taux
Tranche ferme A- programmation	81 700 €	Banque des Territoires		30 %
Tranche ferme B. : AMO choix du mode d'exploitation de l'équipement	35 100 €	Etat	116 300 €	50 %
Tranche optionnelle n°1 : AMO choix du maître d'œuvre sur esquisse	36 300 €	Etat	36 300 €	50 %
Total	153 100 €		153 100 €	72,88

Date de lancement	L'étude de programmation a débuté en mai 2023
Date de livraison	concours de maîtrise d'œuvre de mars à décembre 2024; lancement des marchés de travaux en 2025 Début construction en 2025 Livraison de la salle en 2027
Indicateurs d'avancement	La tranche ferme devra être achevée en février 2024
Indicateurs de résultat	Obtention d'un programme opérationnel permettant de calibrer au plus juste l'investissement et optimisant le volet exploitation

Commune	CAGD	État	Banque des territoires
Jüllien DUBOIS Maire	Grégory RENDE, Vice-président	Françoise TAHÉRI, Préfète	Rémi HEURLIN Directeur régional adjoint

FICHE 10

Titre du projet	Convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouveau Urbain (OPAH RU)
Type de projet	Convention favorisant la réhabilitation de l'habitat privé
Axe de rattachement	Axe 1 : De la réhabilitation à la restructuration vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
Date de signature	Convention OPAH RU initiale : 26 janvier 2021 Avenant n°1 approuvé par le conseil communautaire en date du 8 février 2023, Avenant n°2 proposé au conseil communautaire en date du 13 /09 /2023
Description générale	L'OPAH RU est un dispositif incitatif permettant d'apporter des aides financières et techniques aux propriétaires, ou copropriétaires désireux de réhabiliter leurs logements dégradés ou vacants afin de les remettre sur le marché du logement
Objectifs	Sur une durée de 5 ans (2020/2025) traitement de : 25 logements propriétaires occupants (précarité énergétique, autonomie de la personne, logements indignes) 50 logements de propriétaires bailleurs selon les mêmes thématiques 30 logements à réhabiliter en copropriétés L'avenant n°2 augmente les objectifs en terme de traitement de logements en copropriétés en passant à 132 logements
Maître d'ouvrage	Communauté d'Agglomération du Grand Dax
Partenaires locaux	ANAH, Banque des Territoires, Action Logement, Procivis, ville de Dax

Coût total	Engagements financiers :		
		Aides à l'ingénierie	Aides aux travaux
	ANAH	204 850 € (part fixe)	2 285 841 €
	Grand Dax	113 420 €	610 000 €
	Ville de	75 000 €	400 000 €
	Dax		
	Banque	100 000 €	
	des		
	Territoires		
	Procivis	Enveloppe de 250 000 € affectée à l'OPAH RU	
	Action	Mise à disposition de son offre de produits et services en faveur des	
	Logement	salariés	
Date de lancement	2020		
Date de livraison	2025		
Indicateurs d'avancement	Nombre de logements conventionnés		
Indicateurs de résultat	Nombre de logements réhabilités Coût moyen de travaux Coût moyen de subventions Classe d'énergies atteintes		

Commune	CAGD	ANAH	Banque des territoires
Julien DUBOIS, Maire	Grégory RENDE, Vice-président	Françoise TAHÉRI, Préfète	Patrick MARTINEZ

FICHE 11

Titre du projet	RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX
Type de projet	ETUDE ET TRAVAUX
Axe de rattachement	Axe 1 / De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Afin de contribuer aux objectifs des lois sur la transition énergétique et sur le climat, le Grand Dax souhaite accélérer la rénovation des bâtiments publics. Ces travaux de performance énergétique favoriseront la transition énergétique et permettront aux communes et à la communauté d'agglomération de faire des économies sur leur budget de fonctionnement. Les moyens dégagés permettront de diriger l'effort sur des actions visant à dynamiser le territoire.
Objectifs	Les objectifs sont les suivants : <ul style="list-style-type: none"> - accélérer la rénovation énergétique des bâtiments communaux et intercommunaux - rénover le patrimoine bâti des communes - favoriser le développement des énergies renouvelables
Maire d'ouvrage	CAGD pour les études, les communes du Grand Dax pour les travaux
Partenaires locaux	Etat, Banque des territoires, Grand Dax
Coût total	Coût prévisionnel : 1 500 000 € TTC (Etudes + travaux hors réseaux)
Financements prévisionnels	<p><u>Sur les études</u></p> <p>Banque des territoires : 50 %</p> <p>Grand Dax</p> <p>Communes du Grand Dax</p> <p><u>Sur les travaux</u></p> <p>Etat (DSIL, DETR, Fonds Vert)</p> <p>Grand Dax</p>

	Communes du Grand Dax
Date de lancement	Marché d'audits énergétiques novembre 2023
Date de livraison	2026
Indicateurs d'avancement	Etudes : 2023-2024 Travaux : 2025-2026
Indicateurs résultat	de <ul style="list-style-type: none"> - Evolution de la consommation énergétique - Evolution de l'étiquette énergie - Evolution de l'étiquette climat - Economies réalisées sur les fluides

Commune	[CAGD]	État	Banque des Territoires
Julien DUBOIS Maire	Grégory RENDE, Vice-président	Françoise TAHERI Préfète	Rémi HEURLIN Directeur régional adjoint